



Projet de renforcement du leadership féminin
et de la participation des femmes à la vie politique et au processus
de prise des décisions en Algérie, au Maroc et en Tunisie



Médiatisation de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie

(Rapport de synthèse de l'exercice média)

- L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW) promeut la recherche appliquée aux questions de genre, facilite la gestion des connaissances et soutient la formation à travers les réseaux et le partenariat multilatéral avec des agences les Nations Unis, les gouvernements, les universités et la société civile.
- Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) a été établi en 1993 en Tunisie en tant qu'institution régionale indépendante œuvrant pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le monde arabe, à travers la recherche, la formation, le travail en réseaux et le plaidoyer. Le CAWTAR travaille en partenariat avec les institutions régionales arabes ainsi qu'internationales pour une meilleure habilitation de la femme dans les domaines socioéconomiques, politiques et culturels.

**« Médiatisation de la participation politique de la femme
en Algérie, au Maroc et en Tunisie
(Rapport de synthèse de l'exercice médias)»**

Auteur : **Hamida El Bour**

Collaborateur : **AbdelWahab Boukhenoufa**

Participation à l'évaluation des travaux : **Abdelkrim Hizaoui**

Etudiants participants à l'exercice médiatique : **Hadj Nassar Kenza, Belghitia Samira, Nouari Aicha, Guedouar Tassadit, Teklal Samira, Bouthaldji Ilhem, Boughazi Fatiha, Bergheul Mohammed Ameziane (Algerie), Snoussi Wided, Attyaoui Wafa, Lahiani Souhir, Mouna Mtibàa (Tunisie).**

Editing : **Boutheina Gribaa, Giorgia Depaoli,**

Graphique et mise en page : **Mohamed Drissi**

ISBN : 978 - 9973 - 837 - 34 - 9

**L'Institut International de Recherche et de Formation
des Nations Unies pour la Promotion de la Femme
(UN-INSTRAW)**

César Nicolás Penson 102-A
Santo Domingo, République Dominicaine
Phone: 1-809-685-2111
Fax: 1-809-685-2117
Email: info@un-instraw.org
PageWeb: <http://www.un-instraw.org>

**Centre de la Femme Arabe pour la Formation
et la Recherche (CAWTAR)**

P.O. BOX nr.105
1003 Cité El Khadra
Tunis, Tunisie
Tel: +216 (0)71 773511
Fax: +216 (0)71 773611 / (0)71 780002
E-mail : cawtar@cawtar.org
PageWeb : <http://www.cawtar.org>

Copyright ©2009

Tous droits réservés

Les auteurs de cette publication sont responsables du choix et de la présentation des informations contenues dans ce rapport, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sauraient engager le Secrétariat des Nations Unies ou l'UN-INSTRAW et le CAWTAR. Les désignations employées et le matériel graphique présenté dans ce rapport n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UN-INSTRAW et du CAWTAR quant au statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région et de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées appartiennent à l'auteur/aux auteurs et ils ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, du UN-INSTRAW et du CAWTAR.

Projet de renforcement du leadership féminin
et de la participation des femmes à la vie politique et au processus
de prise des décisions en Algérie, au Maroc et en Tunisie

**Médiatisation de la participation politique
de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie**

(Rapport de synthèse de l'exercice média)

Elaboré par :
Hamida El Bour

Juin 2009

Sommaire

Première partie : Contexte, objectifs et méthodologie

I- Introduction	5
II- Les objectifs	7
III- Définition de la participation à la vie politique	8
IV- La problématique	9
V- Les hypothèses	9
VI- Méthodologie et grille d'analyse	10
VII- Echantillon	12

Deuxième partie : médiatisation de l'activité politique des femmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie

I- Analyse comparative de l'espace médiatique des trois pays	17
II- Analyse comparative de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie.....	19
III- L'activité politique des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes à travers les médias	22
1) Les profils médiatisés	23
A- Dans l'audiovisuel, la femme membre du gouvernement, profil dominant	23
B- Dans la presse écrite et la presse électronique, des profils plus diversifiés	25
C- Des profils multiples, mais un discours plutôt général.....	28
2) Attitude des médias vis-à-vis de la femme participant à la vie politique	30
A- Attitude des médias audiovisuels, positive sur le plan du contenu, discriminatoire sur le plan de la forme	30
B- Attitude de la presse écrite et de la presse électronique : La femme participant à la vie politique, un centre d'intérêt typiquement féminin.....	32

Conclusions	37
Recommandations	41
Bibliographie	43
Annexes	45

Première partie

Contexte, objectifs et méthodologie

I- Introduction

Les femmes sont sous représentées dans la vie politique. Le constat est fait, à différents degrés, un peu partout dans le monde et il concerne aussi bien les pays avancés que les pays en développement, dont la région arabe.

Dans la région maghrébine, précisément dans trois pays comparables à plus d'un égard, en l'occurrence, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, le statut de la femme s'est amélioré dans plusieurs domaines à la faveur de dispositions juridiques et institutionnelles. Deux indicateurs sont, à ce titre significatif, l'accès à l'éducation et à la vie active. Néanmoins dans le processus de participation à la prise de décision et à l'action politique, les évolutions observées, et d'après les recherches relatives à ce sujet, restent, selon les données quantitatives, assez faibles. Les discours gouvernementaux, s'inscrivant dans le droit-fil des recommandations onusiennes, convergent avec les plaidoyers de la société civile, menés essentiellement par des organisations féminines, gouvernementales et non gouvernementales, et des associations des droits de l'Homme, insistant sur la nécessité de promouvoir la participation de la femme à la vie politique.

Depuis quelques années, d'aucuns considèrent qu'il est temps d'adopter le système des quotas pour garantir la participation de la femme dans les structures de représentation et d'énoncer ce quota dans la constitution ou dans le code électoral⁽¹⁾. Cette recommandation trouve échos à des degrés inégaux dans les trois pays. On constate, dans les cas du Maroc et de la Tunisie, une politique clairement volontariste, favorable à l'instauration des quotas en vue de renforcer la représentation des femmes dans les instances élues. En revanche, en Algérie, les deux partis de la majorité présidentielle,

(1) "حلقة نقاشية حول المشاركة السياسية للمرأة في ضوء التشريعات الوطنية والعربية والإسلامية والدولية" - مجلس الشعب - سوريا - برنامج الأمم المتحدة للتنمية - صندوق الأمم المتحدة الإنمائي للمرأة - نوفمبر 2006 - ص 24.

le front de libération nationale (FLN) et le rassemblement national démocratique (RND) se sont prononcés contre telle mesure⁽²⁾.

En se basant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs schématisant l'activité politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie, adoptant l'approche des droits humains dans leurs interventions et partant d'une profonde conviction que les processus démocratiques ne peuvent ignorer ni exclure les femmes, l'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la promotion de la Femme (UN-INSTRAW) et le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) ont initié un projet visant le renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de participation à la politique et à la prise de décision dans ces trois pays. Ce projet, financé par le gouvernement espagnol, cherche à contribuer à l'amélioration du statut de la femme en termes de participation politique.

Les lois et les dispositions juridiques sont des éléments fondamentaux dans la promotion de la participation politique des femmes, mais il est tout aussi important de donner de la visibilité à l'action et à l'apport des femmes qui ont réussi à investir le champ de l'action politique, et ce rôle incombe aux médias. C'est dans cette optique que le projet s'intéresse à la médiatisation des activités politiques des femmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Des études antérieures, notamment le rapport de CAWTAR, publié en 2006, et relatif à la femme arabe et les médias arabes, font le constat que ces derniers diffusent une image globalement négative de la femme⁽³⁾. Donnant lecture analytique des recherches focalisant l'image de la femme dans les médias et menées dans la région arabe sur la décennie 1995-2005, le rapport observe, néanmoins, que dans les cas, relativement peu nombreux, où les médias reproduisent une image positive de la femme, ils évoquent essentiellement, la femme active, la femme occupant des postes de décision et la femme participant à la vie publique⁽⁴⁾.

(2) Gribâa (Boutheina) « Mapping de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie » - UN-INSTRAW- CAWTAR- Ensemble pour l'égalité des chances – Tunis 2008 – 2009, pp. 19-20

(3) تقرير تنمية المرأة العربية. « المرأة العربية والإعلام- دراسة تحليلية للبحوث الصادرة بين 1995 و2005 » - كوتر 2006 - ص 85
(4) المصدر نفسه، ص 88-89

Cela explique que dans le « Mapping de la situation de la participation, de la femme à la vie politique en Algérie au Maroc et en Tunisie », l'intervention des médias en tant qu'acteur ayant un impact sur la promotion du leadership féminin et la contribution des femmes dans le domaine politique est considérée comme insuffisante, voir faible⁽⁵⁾.

Le projet de renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de participation à la politique et à la prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie » a lancé un exercice média, objet de ce rapport, en vue d'avoir des indicateurs significatifs et de saisir les tendances de la couverture médiatique de l'activité politique de la femme dans ces trois pays.

II- Les objectifs

La communication et les plaidoyers constituent deux composantes transversales que le projet de « renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de participation à la politique et à la prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie » aborde dans toutes ses phases afin d'aboutir à un changement des mentalités, des attitudes et des comportements qui entravent la participation des femmes à la vie politique. Ce choix s'inscrit en conformité avec la Plateforme d'action de Pékin. La 4^{ème} conférence mondiale pour les femmes que la capitale chinoise a abritée en 1995 a identifié les médias comme l'un des douze domaines d'intérêt prioritaires du moment que la communication et les médias jouent un rôle crucial dans le processus de participation des femmes à la prise de décision dans la vie publique, et partant, dans l'amélioration de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Dans cette optique, le projet a conduit le présent exercice média en vue de mettre spécifiquement l'accent sur la relation entre les femmes qui prennent part à la vie politique et les médias sous deux angles : le premier concerne le traitement et la représentation des femmes politiquement actives par les médias et le second a trait à l'accès de ces mêmes femmes aux médias et leur capacité à utiliser la communication en tant qu'outil pour promouvoir les questions relatives à la femme et à l'aspect genre dans la région.

(5) Gribâa (Boutheina), op.cit

L'exercice a été effectué sur la base d'une analyse des médias algériens, marocains et tunisiens, menée à différentes périodes des mois de janvier, février et mars 2009. C'est un concours auquel ont participé, individuellement ou en groupe, des étudiants du master en sciences de l'information et de la communication des trois pays. Ils relèvent du département de l'information et de la communication de la faculté des sciences politiques et de l'information à Alger et de l'institut de presse et des sciences de l'information de Tunis. L'institut des sciences de l'information et de la communication à Rabat a été également sollicité pour participer à cet exercice, mais les étudiants marocains n'ont pas pu poursuivre l'expérience de cet exercice média jusqu'au bout, faisant le constat que pour la période de l'étude, les médias marocains choisis ne contiennent pas une matière pouvant suffire à faire une analyse. Ceci étant, les meilleurs travaux d'analyse présentés par les étudiants algériens et tunisiens ont été primés.

III- Définition de la participation à la vie politique

Pour cet exercice média, l'UN-INSTRAW et CAWTAR désignent par l'expression « participation de la femme à la vie politique » toute activité menée par des femmes membres du gouvernement, élues parlementaires ou municipales, responsables d'entreprises publiques, membres des partis politiques, et les femmes actives dans les associations et les organisations. La participation politique des femmes englobe également les actions qu'elles entreprennent dans le but d'influencer les choix des politiques publiques, l'administration des affaires publiques ou le choix de leaders politiques à tous les niveaux du gouvernement local ou national. Ces actions peuvent être formelles comme l'exercice du droit de vote, ou informelles, conduites au sein de la société civile, tels que les manifestations ou les actes de protestation. Elles peuvent être menées collectivement ou individuellement.

Cette participation touche aussi bien les sphères de représentation et de décision, ainsi que les espaces de la société civile, partis politiques, organisations et associations. Il est admis que le milieu associatif offre à la femme

un terrain propice à l'apprentissage à la vie publique, par l'espace qu'il offre à « la réalisation de soi »⁽⁶⁾.

IV- La problématique

Le rapport du comité plénier spécial de la 23^{ème} session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies signalait, en 2000, que les femmes sont sous représentées parmi les parlementaires, les ministres, vices ministres et responsables d'entreprises et institutions sociales et économiques, que le public n'est pas suffisamment sensibilisé à l'importance d'une représentation équilibrée hommes/femmes dans la prise de décision et que les médias continuent à diffuser les préjugés à l'encontre des femmes⁽⁷⁾.

Cinq ans après ce constat, et afin de renverser cette tendance, le Fonds des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UNIFEM) recommande, en 2005, dans son guide intitulé « la femme et l'opération électorale »⁽⁸⁾, d'utiliser les médias audiovisuels et écrits en vue de valoriser la participation de la femme à la prise de décision. La démarche de l'UN-INSTRAW et CAWTAR cherche à étudier cette relation entre les femmes et les médias en partant de la problématique suivante : Comment la femme participant à la vie politique est-elle représentée dans les médias de son pays ? Quel est le profil de femme le plus médiatisé ? Et de quelle manière ?

V- Les hypothèses

a- Les médias reproduisent la domination quantitative masculine sur la vie politique, et contribuent à la faible représentation des femmes puisqu'ils accordent peu d'espace dans leurs programmes d'informations à leurs activités politiques.

b- Les médias publics, concernés plus que les privés par l'application de l'agenda et des priorités gouvernementales, tiennent compte des enga-

(6) Kerrou (Mohamed) – Najjar (Siheem) « La décision sur scène. Un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes » - CAWTAR- M.A.J.D- Tunis, 2007, p.73

(7) « Rapport du comité plénier spécial de la 23^{ème} session extraordinaire de l'assemblée générale- Nations Unies- New york 2000.

(8) « المرأة والعملية الانتخابية »- صندوق الأمم المتحدة الإنمائي للمرأة- 2005. ص 5.

gements des gouvernements vis-à-vis des mécanismes et structures onusiens incitant à la promotion des femmes participant à la vie politique, et reproduisent un discours mettant en exergue les compétences féminines et incitant les femmes à plus de participation à la vie politique.

c- Les discours des médias au sujet de la participation de la femme à la vie politique peuvent être positifs, mettant en exergue les compétences des femmes ou négatifs, soulignant ses défaillances. Ces discours diffèrent selon les facteurs d'interférence suivants : l'orientation et la ligne éditoriale du média ainsi que le profil de la femme médiatisée. Ces discours diffèrent aussi selon que leur producteur soit une femme ou un homme.

VI- Méthodologie et grille d'analyse

Le choix des techniques à utiliser dans un travail de recherche dépend de l'objectif poursuivi par le chercheur, comme le souligne Madeleine Grawitz, dans son ouvrage « Les méthodes des sciences sociales »⁽⁹⁾. Conformément aux objectifs de l'exercice média, la méthode à utiliser est descriptive analytique. Il s'agit d'étudier la production médiatique en procédant à une analyse de contenu. C'est une analyse qui touche les médias écrits, audiovisuels, électroniques en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Le but est de faire ressortir l'image de la femme active dans la vie politique à travers plusieurs indicateurs. Le premier indicateur concerne le profil. Il s'agit de dégager quels types de femmes participant à la vie politique et qui suscitent, le plus, l'intérêt des médias : la femme présente au sein du gouvernement et dans les structures de représentation (parlement, sénat, conseils municipaux), la femme active dans la société civile, à travers les partis politiques, les organisations non gouvernementales, les associations, ou la femme affichant une participation « citoyenne », c'est-à-dire celle qui s'exprime en tant que force électorale à même d'orienter les choix dans la prise de décision des affaires de son pays.

Deuxième indicateur, le type de messages diffusés par les médias et rapportant cette activité spécifique des femmes. L'analyse de ces messages devrait permettre d'aboutir à plusieurs types d'observation.

(9) Grawitz (Madeleine) « Méthodes des sciences sociales » - éditions Dalloz- 1996.

La première observation concerne le destinataire de cette communication, qu'elle soit écrite, radiophonique, télévisée ou électronique. L'intérêt est de voir dans quelle mesure ce discours s'adresse à une large audience, c'est-à-dire aux hommes et aux femmes sans distinction de sexe, ou à une portion d'audience, soit aux hommes exclusivement ou aux femmes.

Cela nous donne l'opportunité d'étudier si la femme politique s'intéresse à des problèmes globaux ou uniquement aux problématiques exclusivement féminines. Autrement dit, est-ce que la femme peut représenter le citoyen sans distinction de sexe et répondre à ses attentes ou elle ne peut que s'intéresser aux femmes à travers un discours de femmes, sur les femmes, destiné aux femmes.

Ce niveau de l'analyse permet également d'étudier dans quelle mesure la femme peut être productrice d'un discours personnel ou si elle se trouve dans une situation limitée à la reproduction d'un discours général.

La deuxième observation est relative à l'attitude des médias et leur représentation de la femme ayant une activité politique. On interprète cette attitude comme étant positive lorsqu'elle met en exergue les compétences des femmes, leurs réussites et leurs acquis. L'attitude est jugée négative quand les messages diffusés par les médias remettent en cause l'intervention des femmes dans le champ du politique, en mettant plutôt l'accent sur sa désaffection de la vie politique, ou son incapacité à occuper des positions avancées dans les cercles de prise de décision.

L'attitude des médias est considérée neutre dans le cas où les médias évoquent le thème de la participation de la femme dans la vie politique sans référence aux rôles des acteurs-clés de cette participation, qu'ils soient hommes ou femmes.

L'attitude des médias est également observable à partir de l'analyse de la forme de ces messages, que ce soit au niveau de la diversification des genres journalistiques ou à celui de la mise en exergue de ces produits.

Le genre journalistique renvoie à la forme d'écriture ou de présentation du produit journalistique. On distingue les genres de terrain comme le re-

portage, l'interview, le portrait, l'enquête, et le compte rendu, les genres de l'opinion comme le commentaire, l'éditorial, les genres informatifs comme la synthèse... etc.

Quant à la mise en exergue des produits journalistique, elle concerne la mise en forme des contenus médiatiques.⁽¹⁰⁾

Cette mise en exergue diffère selon le type de médias. Dans le contexte de la presse écrite et de la presse électronique, l'analyse porte sur les techniques de mise en page. Dans l'étude des médias radiophoniques on s'intéresse au temps de la parole accordé aux femmes participant à la vie politique et dans l'analyse des médias télévisés on ajoute à cet élément l'analyse de l'image.

L'intérêt des médias pour la thématique objet de cet exercice médias est également perceptible à travers l'attitude des producteurs des messages diffusés.

Tout en sachant que « le savoir faire de tout journaliste se déploie et se construit dans les contraintes d'une structure d'interdépendance avec sa hiérarchie, ses collègues et ses sources »⁽¹¹⁾, cette recherche tente de cerner le profil des journalistes/présentateurs s'intéressant au sujet de la participation de la femme à la vie politique selon les paramètres suivants : le sexe, l'assiduité dans le traitement de ce type de sujet et l'attitude vis-à-vis de cette catégorie de femmes. (Voir grille d'analyse détaillée en annexe 1)

VII- Echantillon

L'exercice médias consiste à analyser le contenu des médias algériens, marocains et tunisiens, et la couverture qu'ils réservent à la participation politique de la femme.

Dans le choix des médias, deux critères majeurs ont été retenus, le premier concerne la diversité du type de médias (audiovisuels, radiophoniques, écrits et électroniques) et le deuxième, que le média jouisse d'une large audience.

(10) Pour plus de détails à ce sujet voir : Agnès (Yves) « Manuel de journalisme » - Collection Grands repères- La découverte- Paris 2002

(11) Neveu (Erik) « Sociologie du journalisme »- Editions La découverte, Paris 2004, p. 43.

Tout en nous basant sur ces critères, évalués par le Group Consultatif du Projet UN-INSTRAW & CAWTAR, nous avons opté, dans le choix des chaînes de télévision, pour les chaînes nationales, car l'espace télévisé des trois pays étudiés se caractérise par des expériences différentes relatives à l'ouverture du secteur de l'audiovisuel à des opérateurs privés et nous sommes tenus de rester dans des niveaux comparables.

D'un autre côté, les chaînes nationales sont plus concernées que les chaînes privées par l'application des recommandations gouvernementales et des choix gouvernementaux dans tous les domaines, alors que les chaînes privées sont plutôt d'ordre commercial.

Un troisième facteur a déterminé ce choix, à savoir que l'information à travers des bulletins réguliers ne figure pas dans la programmation de toutes les chaînes de télévision privées.

Pour le choix des médias écrits nous avons opté pour la presse quotidienne en raison du contact qu'elle maintient chaque jour avec le lecteur, et de sa capacité à suivre l'actualité au jour le jour.

Nous avons retenu les quotidiens au plus fort tirage, la langue étant secondaire car il est important d'étudier comme échantillon les journaux pouvant atteindre le plus grand nombre de lecteurs. Dans ce choix, nous avons exclu la presse partisane et la presse spécialisée, comme les magazines féminins. Ces deux types de supports peuvent faire l'objet d'une étude ultérieure, en continuité avec le projet et ses objectifs.

S'agissant des stations radio à analyser, nous avons retenu les stations nationales pour les mêmes raisons que nous avons évoqués concernant le choix des chaînes de télévision. Nous avons écarté les stations locales, régionales et privées.

Le choix des titres de la presse électronique est guidé par deux paramètres : que le journal soit le plus ancien et qu'il ne soit pas une reproduction d'une version imprimée.

Conformément à ces critères validés par l'advisory group du Projet UN-INSTRAW & CAWTAR, les médias retenus pour l'exercice média sont les suivants :

En Algérie

- La première chaîne de télévision nationale (Le journal télévisé de 20h et une émission de débat hebdomadaire que l'étudiant a la liberté de choisir)
- La radio nationale (Le bulletin le plus suivi et une émission de débat choisie librement par l'étudiant)
- Les quotidiens « El Khabar » (L'information) et « Le quotidien d'Oran », deux journaux privés
- Le site « echouroukonline », journal électronique privé

Au Maroc

- La première chaîne de télévision nationale (Le journal télévisé de 20h et une émission hebdomadaire de débat que le candidat choisira librement)
- La radio nationale (Le bulletin le plus suivi (soit celui du matin ou de 13h) et une émission de débat choisie librement par le candidat)
- Les quotidiens « Essabah » et « El massa », deux journaux privés
- Le journal électronique « emmarakech », journal électronique privé

Toutefois, les étudiants marocains ayant signalé que ces médias ont accordé peu d'intérêt au thème de la participation de la femme à la vie politique pendant la période d'analyse choisie, nous avons retenu comme corpus deux quotidiens privés, ayant également une version électronique, un quotidien francophone en l'occurrence « Le matin », et un quotidien arabophone, bénéficiant du plus fort tirage des journaux marocains, en l'occurrence « El Massae » (Le Soir).

Pour les médias audiovisuels, nous avons étudié des bulletins d'informations de la chaîne satellitaire « El Maghribia » (La marocaine), qui reprend en fait les informations diffusées par la première chaîne de télévision marocaine.

En Tunisie

- La chaîne de télévision Tunis 7 (Le journal télévisé de 20h et une émission de débat choisie librement par les candidats)

- La radio nationale (Le bulletin ayant la plus forte audience de la journée et une émission de débat choisie par le candidat)
- Les quotidiens « Ech-chourouk », privé et « La Presse », gouvernemental
- Le journal électronique « le webmanager center », journal électronique privé

La période à étudier

Au départ, l'UN-INSTRAW et CAWTAR ont choisi le mois de janvier 2009 comme période d'analyse, ceci étant, vu l'engagement des étudiants du master avec les examens de fin de semestre, la période de l'étude a été prolongée jusqu'à fin mars, en excluant, évidemment la semaine du 8 mars car durant cette période, la thématique femme bénéficie d'une couverture spéciale qui pourrait fausser l'analyse. En fait, l'un des objectifs de l'étude est d'analyser la couverture médiatique du thème de la participation de la femme à la vie active dans les périodes ordinaires. Ceci étant, le corpus à analyser se compose comme suit : Une semaine pour l'étude des bulletins d'informations radiophoniques et des journaux télévisés, ainsi que l'analyse des supports électroniques, à condition que les éditions retenues couvrent tous les jours de la semaine et comportent des éléments relatifs à l'une des formes de participation de la femme à la vie politique (voir définition dans le paragraphe qui suit). L'analyse des supports télévisés et radiophoniques devrait comporter également quatre éditions des émissions radiophoniques et télévisées.

Les étudiants ayant choisi d'étudier un support écrit doivent prolonger l'observation sur tout un mois.

Deuxième partie

Médiatisation de l'activité politique des femmes en Algérie, au Maroc et en Tunisie

I- Analyse comparative de l'espace médiatique des trois pays

Ce paragraphe est une présentation sommaire de l'espace médiatique des trois pays. Il sert à montrer, en fait, « l'offre médiatique » dont pourraient tirer profit les femmes actives dans le domaine politique.

Le paysage médiatique des trois pays présente des similitudes et des différences. Les médias écrits sont au nombre de 264, en Tunisie. Ils sont un peu plus nombreux en Algérie, soit 289 titres, entre presse quotidienne et hebdomadaires et magazines, et au Maroc, selon le site du ministère de la Communication, ils sont plus de 460 titres⁽¹²⁾. Dans les trois pays, ces médias sont, dans leur majorité, propriétés d'entreprises de presse privées, dans une proportion de plus de 90% en Tunisie⁽¹³⁾, et de près de 65% au Maroc.

S'agissant de l'espace audiovisuel, l'Algérie est le seul parmi les trois pays à ne pas avoir engagé une expérience d'ouverture vers l'initiative privée. Le pays dispose, en 2008, d'une chaîne nationale de télévision émettant sur le réseau terrestre, et de deux chaînes satellitaires, (Canal Algérie et Algérie 3). Idem pour les radios. Pas de stations radiophoniques privées. L'Algérie se caractérise, toutefois, par un espace médiatique radiophonique bien étoffé. Le pays compte 38 radios, dont six nationales et 32 locales. L'objectif annoncé du gouvernement est d'atteindre une radio par wilaya à court terme⁽¹⁴⁾.

La Tunisie et le Maroc ayant accordé aux opérateurs privés l'autorisation d'investir dans le secteur de l'audiovisuel, ils présentent de ce fait un espace

(12) www.mincom.gov (mai 2009)

(13) www.tunisiemedias.com (mai 2009)

(14) « Rapport sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance »- Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)/point focal national – Alger – Novembre 2008, p. 349.

médiatique audiovisuel différent. Ainsi, à part les deux chaînes publiques Tunis 7 et Tunisie 21, la Tunisie compte deux chaînes privées Hannibal TV et Nessma TV.

Ceci étant, le paysage télévisé marocain est le plus diversifié comparativement avec les paysages télévisés algérien et tunisien. Selon les derniers chiffres de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle marocaine (HACA), on recense au Maroc plus de dix chaînes de télévision publiques dont la télévision marocaine nationale, une chaîne régionale El Ayoune et deux chaînes satellitaires « El Maghribia », qui est alimentée de programmes de 2M et de la TVM et une chaîne sportive. Medi 1 est la seule chaîne de télévision privée au Maroc⁽¹⁵⁾.

La HACA souligne l'existence de six stations radiophoniques publiques et douze radios privées. En Tunisie, les stations radios publiques sont au nombre de huit, dont la radio nationale, radio jeunes et cinq radios régionales. Trois opérateurs privés ont investi dans ce secteur donnant naissance à trois stations radios privées, en l'occurrence Radio Mosaïque FM, Jawhara FM et Ezzitouna, radio à vocation religieuse.

Dans le domaine de la presse électronique, l'expérience tunisienne est la plus ancienne, datant de 2002, année de la création du journal privé le Webmanager Center. D'autres titres électroniques, essentiellement à caractère économique, on vu le jour quelques années plus tard.

En Algérie, l'expérience de la presse électronique est récente. Le journal « Echouroukonline », créé en 2007 a pu attirer, depuis janvier 2008, un grand nombre de visiteurs, dépassant quotidiennement 250 mille.

Au Maroc, le journal électronique le plus ancien et bénéficiant du plus fort taux d'audience est « Emmarakech »⁽¹⁶⁾.

On observe, donc, une diversité de l'espace médiatique algérien, tunisien et marocain. Cette diversité, ne profite pas aux femmes actives dans le domaine politique du moins, d'après l'échantillon retenu pour l'exercice médias, objet de ce rapport.

(15) www.haca.ma (juin 2009)

(16) www.ojd.ma (mai 2009)

Pourtant, dans les trois pays, et à différents degrés, la profession journalistique se féminise, et le nombre de journalistes femmes est en une nette évolution, mais elles restent éloignées des cercles des décisions. Les rédactrices en chef et directrices de rédaction sont rares⁽¹⁷⁾.

II- Analyse comparative de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie

Les Constitutions de chacun des trois pays consacrent les droits politiques des femmes en affirmant leurs droits à élire et à être élues. Pour en arriver à cette situation, les femmes algériennes, marocaines et tunisiennes sont passées par des parcours militants en vue de parvenir à faire valoir leurs droits politiques. Les parcours et les étapes franchies ne sont toutefois identiques.

Ainsi, l'accès à la représentation parlementaire est vécu de manières différentes par les femmes des trois pays. Une année après l'indépendance, en 1957, la loi accorde à la Tunisienne le droit de voter et de se porter candidate aux élections de son pays. Cela a marqué, pour les Tunisiennes, la participation à l'exercice du pouvoir législatif à l'issue du scrutin de 1959. Elles représentaient, à l'époque, 1,1% de l'ensemble des députés. Les Algériennes ont emprunté la même voie mais six ans plus tard. Dans les deux chambres parlementaires, les Algériennes occupent, aujourd'hui, 7,7% des 389 de l'Assemblée Populaire Nationale et 2,9% des 136 sièges du Sénat. Quant aux femmes marocaines, elles ont dû attendre 1993 pour accéder au parlement, mais par désignation, sans passer par l'épreuve des urnes. Au sein de la Chambre des Représentants et la Chambre des Conseillers, les Marocaines ne représentent, actuellement, que 0,66% de l'ensemble des élus. Les femmes tunisiennes ont la plus forte représentativité parlementaire. Elles représentent, selon les derniers chiffres, 22,7% des membres de la Chambre des députés et 15,2% des sénateurs de la Chambre des conseillers⁽¹⁸⁾.

Toutefois, les différences s'estompent devant les obstacles qui contrecarrent, aujourd'hui, l'engagement politique des femmes des trois pays. D'où leur très modeste représentation constatée, en ce début du 21^{ème} siècle, dans les processus de prise de décision.

(17) تقرير تنمية المرأة العربية. « المرأة العربية والإعلام- دراسة تحليلية للبحوث الصادرة بين 1995 و 2005 » - مصدر سابق.

(18) « النوع الاجتماعي في تونس : أرقام ومؤشرات » - منشورات الكريديف 2007.

Une étude comparative menée en 2006 dans les pays du Maghreb sur le mode d'accès des femmes aux fonctions électives au sein du gouvernement, du parlement et des collectivités locales et effectué avec le soutien du Fonds du développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM) et du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (CIDDEF) montre que la participation des femmes maghrébines à la direction politique de leur pays est "extrêmement faible"⁽¹⁹⁾.

Au sein des formations politiques des trois pays, les femmes sont sous-représentées dans les structures de décision, constate la même étude, même si la situation diffère d'un pays à un autre. Constat conforté par des études ultérieures. « Nous assistons, dans les trois pays maghrébins, à une adhésion croissante des femmes en quantité et en qualité aux partis politiques- si l'on considère leur niveau d'instruction et les corps professionnels auxquels elles appartiennent. Sur un autre plan, nous remarquons que les femmes occupent rarement des postes de dirigeantes dans les partis politiques où elles sont beaucoup plus sollicitées en tant qu'électrices plutôt que comme candidates et encore moins têtes de listes de leur parti »⁽²⁰⁾. L'Algérie compte 28 partis politiques, dont deux sont dirigés par une femme. L'une d'entre elles a été candidate à deux reprises à l'élection présidentielle, en 2004 et en 2009. Ceci étant, les partis politiques majoritaires ne misent pas sur les candidatures féminines. Le FLN, front de libération nationale qui a gagné plus que la moitié des sièges lors des élections communales de 2002, n'avait présenté que 2,56% de candidatures féminines sur ses listes. Le RND, Rassemblement National Démocratique, parti majoritaire avait présenté 1,90% de candidates »⁽²¹⁾.

Au Maroc, avant l'année 2000, les femmes figurant dans les structures de décision des partis, n'étaient pas nombreuses et les chercheurs faisaient le diagnostic des raisons de telle sous-représentation, mettant en cause les par-

(19) « Etude comparative sur la représentation des femmes dans les institutions politiques au Maghreb » - CIDDEF (Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme) – Alger- Avril 2006, étude citée in www.algerie-watch.org (avril 2009)

(20) Gribâa (Boutheina), *ibid.*

(21) *op.cit.*

tis, les accusant de faillir à leur tâche dans la confirmation et la consécration des droits accordés par les lois aux femmes⁽²²⁾.

Grâce à des dispositions juridiques spécifiques, les partis politiques ont dû, à partir de l'an 2000, adopter des quotas réservés aux femmes et aux jeunes dans leurs instances dirigeantes. C'est ainsi qu'en 2006, une femme (Zhor Chekkafi), a pu, pour la première fois, accéder à la direction d'un parti politique. Il s'agit du Parti Socialiste Démocratique (PSD) marocain. « Malgré ces avancées, les partis restent peu enclins à encourager les candidatures féminines lors des élections législatives et communales »⁽²³⁾.

En Tunisie, neuf partis politiques légaux forment le paysage politique tunisien dont sept sont représentés au parlement. Le parti au pouvoir, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique, poursuit une politique volontariste pour renforcer la participation de ses adhérentes au sein des instances de représentation nationales et locales. Le constat est fait que cette volonté a permis aux femmes d'avoir un taux de représentation au sein du parlement et des communes nettement supérieur aux taux de présence des Algériennes et des Marocaines. Nonobstant l'accès des femmes à la plupart des instances consultatives, leur proportion reste très limitée que ce soit au niveau central ou au niveau régional⁽²⁴⁾.

Dans la composition actuelle des gouvernements des trois pays, le Maroc a réalisé une avancée significative suite aux élections législatives de septembre 2007 en nommant sept femmes entre ministres et secrétaires d'Etat. L'exécutif tunisien compte six femmes, une ministre et cinq secrétaires d'Etat, et en dernier, l'Algérie accuse un recul puisque le nombre des femmes membres du gouvernement est réduit de cinq en 2001 à trois en 2009. Pourtant, la Constitution algérienne, amendée en novembre 2008, dispose dans son article 31 bis que l'Etat œuvre à la promotion des droits politiques des femmes en augmentant leurs chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues⁽²⁵⁾.

(22) المصدق (رقية) "المرأة المغربية والانتخابات التشريعية" في "المرأة العربية والمشاركة السياسية" - مؤلف جماعي تحت إشراف هاني الجوراني- دار سندباد للنشر- عمان- الأردن 2000.

(23) Gribâa (Boutheina), *ibid.*

(24) *op.cit.*

(25) « Rapport sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance » - Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)/point focal national algérien » *ibid.* p. 362.

Les associations et organisations sont les structures à travers lesquelles la femme peut montrer des capacités réelles à assumer des responsabilités au service de la communauté⁽²⁶⁾. C'est également un espace d'apprentissage de la participation à la vie publique. Les femmes des trois pays sont présentes dans les associations, essentiellement les associations féminines. C'est le cadre qu'elles utilisent dans leur combat en faveur de l'égalité des sexes et de l'équité de genre⁽²⁷⁾.

La femme en Algérie se bat à travers le combat des associations féminines contre les discriminations auxquelles elle est confrontée, le mouvement fanatique rétrograde ainsi que pour le développement avec ses différentes composantes (Gribâa, 2009). Les ONGs féminines marocaines qui constituent aujourd'hui une force remarquable, ont à leur actif bon nombre d'actions positives entreprises dans tous les domaines y compris politiques (op.cit).

III- L'activité politique des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes à travers les médias

La femme politique maghrébine souffre d'une sous-représentation dans les médias de son pays qu'il s'agisse d'entreprises de presse publiques ou privées, et quel que soit le type de média, électronique, écrit, radiophonique ou télévisé. Les médias des trois pays se sont caractérisés par un intérêt quantitativement faible pour le sujet de la participation de la femme à la vie politique C'est le principal résultat auquel a abouti l'exercice médias, objet du présent rapport. S'il est vrai que la période de l'étude n'est pas longue, soit un mois au plus, et donc ne peut déboucher sur des données quantitatives exhaustives, elle permet, néanmoins, d'avoir des indicateurs significatifs, et de saisir les tendances de la couverture médiatique de l'activité politique de la femme.

(26) Rapport « femmes et villes » - CREDIF 2000

(27) Le « Mapping de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie » citée dans plusieurs paragraphes de ce rapport met en exergue l'importance de l'action menée essentiellement par les associations de femmes, pour le renforcement des droits des femmes. Il montre, chiffres à l'appui, comment les plaidoyers des femmes au sein de ces associations ont pu aboutir à des changements significatifs que ce soit au niveau des lois ou des mécanismes égaux.

L'hypothèse que la femme est bien présente dans les médias trouve essence dans ce qui est directement et rapidement observable à travers ce que les moyens d'information de masse diffusent en continu. Toutefois, une observation poussée, permet de réaliser que le profil de femme véhiculé par ces contenus médiatiques ne correspond pas forcément à la réalité ou du moins, focalise un aspect de la réalité et en occulte d'autres. Cela a été déjà observé dans une étude réalisée en 1999 analysant l'image de la femme tunisienne dans la presse écrite⁽²⁸⁾. Ce constat a été confirmé à l'échelle arabe, par le rapport de CAWTAR relatif à la femme arabe et les médias⁽²⁹⁾. Le discours des médias à ce sujet est essentiellement laudateur des dispositions instaurées et des mesures prises en faveur de la femme. C'est un aspect commun, observable pour tous les types de médias, dans les trois pays.

Nous présentons ci-après un résumé des rapports de l'exercice médias. (Les détails de la couverture médiatique de la participation de la femme à la vie politique répartis par pays sont publiés en annexe III).

1- Les profils médiatisés

A- Dans l'audiovisuel, la femme membre du gouvernement, profil dominant

Les profils des femmes participant à la vie politique et dont les activités ont été reproduites par les médias sont inégalement répartis entre les pays et les médias. Néanmoins, on constate que la couverture médiatique, essentiellement à la télévision, donne la priorité pour les femmes membres de gouvernement. La chaîne de télévision algérienne, Canal Algérie, s'est intéressée, à travers ses émissions de débat ou ses bulletins d'informations diffusés à 20h, à multiples activités politiques des femmes, qu'elles soient actives au sein du gouvernement, des institutions de représentations, de la société civile ou même en tant que simples citoyennes. Mais la chaîne, a privilégié la femme ministre ou secrétaire d'Etat lui accordant plus de temps et d'importance. C'est ce que nous observons également dans la couverture

(28) Hizaoui (Abdelkérim) « L'image de la femme dans la presse écrite tunisienne » CREDIF-FNUAP- Tunis- février 1999.

(29) CAWTAR, 2006, *ibid.*

télévisée de la chaîne satellitaire marocaine « El Maghribia ». La chaîne évoque les femmes ministres ou responsables d'organismes publics ainsi que les femmes actives dans les associations, les partis politiques ou la femme simple citoyenne. Ceci étant, comme dans le cas de la télévision algérienne, « El Maghribia » accorde plus d'importance aux femmes « officielles », qu'elles soient princesses, présidentes d'associations ou qu'elles soient membres du gouvernement.

La chaîne de télévision publique tunisienne « Tunis 7 », contrairement aux télévisions publiques algérienne et marocaine étudiées, présente, à travers sa couverture, des profils de femmes moins diversifiés. Ceci étant, elle a en commun avec les deux autres chaînes maghrébines, la priorité accordée au profil de la femme membre du gouvernement. La chaîne tunisienne évoque, dans ses bulletins d'informations, les femmes responsables dans une institution publique, les femmes responsables au sein du parti au pouvoir, le RCD (Rassemblement Constitutionnel Démocratique) ainsi que les représentantes de la société civile actives dans des organisations proches du parti au pouvoir comme l'Union Nationale de la Femme Tunisienne et l'Association Tunisienne des Mères.

La couverture radiophonique de la participation de la femme à la vie politique présente des similitudes avec la couverture télévisée. Il ne nous a pas été possible d'étudier le cas de la radio marocaine. Ce paragraphe se limite, donc, à l'analyse des produits médiatiques de la radio nationale algérienne et la radio nationale tunisienne. Dans les deux cas, sur tout un mois, rares sont les bulletins ayant traité du thème de l'activité politique de la femme. Pour le cas de l'Algérie, les produits analysés sont les bulletins d'informations et une émission hebdomadaire, « Arwikat essayassa » (Coulisses de la politique), diffusés par la radio nationale algérienne. Les bulletins de la radio algérienne se sont intéressés à la femme active dans les formations politiques, à la femme membre du gouvernement et à la femme élue. Contrairement à la chaîne de télévision nationale algérienne, la dominance relative est accordée à la femme active dans la société civile. La radio nationale tunisienne, quant à elle, et à l'instar de la chaîne Tunis 7 donne la priorité à la femme membre du gouvernement qui totalise le plus grand nombre de citations. Le deuxième

profil cité est celui de la femme active dans un parti politique, le RCD, parti au pouvoir. En fait, certaines femmes membres du gouvernement sont citées par leur qualité au sein du parti et en tant que ministre ou responsable dans une entreprise publique. La femme présidente d'une association et la femme responsable d'une institution publique, viennent en troisième position. La femme électrice et la femme analyste sont les moins citées.

Notes de synthèse

- Les trois chaînes traitent occasionnellement du thème de la participation de la femme à la vie politique. L'élection présidentielle en Algérie, et les élections locales au Maroc, ont été des occasions pour donner la parole aux femmes, qu'elles soient candidates ou électrices. L'agression contre la bande de Gaza a également permis aux femmes actives de la société civile et aux femmes simples citoyennes d'exprimer leur solidarité avec les Palestiniens.
- Des trois chaînes de télévision, « El Maghribia », chaîne marocaine et « Canal Algérie » montrent plus d'ouverture vers les différentes composantes de la société civile.
- De par leur orientation et en tant que chaînes publiques, le choix des chaînes à montrer plus d'intérêt aux profils des femmes membres du gouvernement se justifie.
- Les radios étant elles aussi publiques, leur choix de couverture de ce thème ressemble à la couverture télévisée, même si la diversité des profils est plus accentuée pour la couverture radiophonique algérienne.

B- Dans la presse écrite et la presse électronique, des profils plus diversifiés

On observe que les médias écrits et électroniques des trois pays ne s'intéressent pas aux mêmes profils de femmes participant à la vie politique.

S'agissant de la presse écrite, les journaux étudiés, sont, pour la plupart, privés, se proclamant « indépendants ». Les deux quotidiens algériens analysés « El Khabar » et « Le quotidien d'Oran », mettent en exergue le profil de la femme active dans la société civile, avec une nette domination de ce type de profil dans le journal arabophone « El Khabar ». Les deux journaux ont

accordé peu d'intérêt à la femme membre du gouvernement, en sa qualité de ministre ou secrétaire d'Etat puisque ce profil est le moins cité pendant la période d'analyse.

Cette médiatisation touche essentiellement des femmes actives dans les partis politiques. Cela est compréhensible vu la conjoncture politique, caractérisée par le débat autour de l'élection présidentielle. Ces femmes se sont également exprimées au sujet de l'agression contre Gaza, en Palestine.

Contrairement à cette tendance, le journal marocain « Le matin », connu pour être progouvernemental, évoque plutôt le profil de la femme nommée, responsable au sein d'un organisme public, et la femme participant à la vie associative marocaine en la personne de la princesse Lella Amina. C'est une attitude comparable à celle du journal gouvernemental tunisien « La Presse ». Conformément à sa ligne éditoriale, le journal « La Presse » a couvert, en priorité, l'activité gouvernementale menée par des femmes. Le profil le plus évoqué dans le journal tunisien est celui de la femme nommée, membre du gouvernement, suivi de la femme membre d'instances de partis politiques, le cas échéant les femmes responsables au sein du parti au pouvoir, le RCD. On constate, toutefois, que « La Presse » a présenté des profils plus diversifiés, puisqu'il cite, en outre, les femmes chefs d'entreprises, les femmes actives dans les associations et les parlementaires femmes.

Le deuxième quotidien marocain étudié, « El Massae », a fait des choix complètement différents. Les profils qu'il a évoqué, en ordre décroissant d'importance sont : la femme citoyenne, la femme ministre et la femme active dans des associations locales.

De l'ensemble des quotidiens étudiés, le journal tunisien « Ech-chourouk » s'est caractérisé par une couverture soulignant la diversité de l'action politique des femmes. Le journal a médiatisé les activités de la femme participant à la société civile, hors formations politiques, à travers des associations et organisations culturelles, politiques, professionnelles et féminines.

Le deuxième type de profils présents dans le journal est celui de la femme responsable au sein des partis politiques, que ce soit le parti au pouvoir ou l'un des partis de l'opposition.

Les femmes membres de gouvernement et les femmes élues sont les moins représentées dans le journal. A ce niveau, ses choix sont similaires aux options de couverture des deux quotidiens algériens étudiés.

Les profils médiatisés par la presse électronique algérienne et tunisienne se caractérisent également par la diversification. Ainsi, le journal algérien électronique « Ech-chourouk online » a saisi l'occasion de deux événements, l'un lié à l'actualité intérieure, à savoir l'élection présidentielle, et l'autre externe, l'agression israélienne contre la bande de Gaza, pour favoriser l'expression des femmes élues, nommées, intellectuelles et actives dans la société civile. Ceci étant, le volume de couverture de la femme électrice et de la femme membre du gouvernement est plus important que les autres types de profils.

Le journal électronique tunisien le Webmanagercenter, évoque, pour sa part, la femme membre du gouvernement, la femme citoyenne, la femme électrice, la femme élue et la femme dans la société civile.

Notes de synthèse

- Les médias écrits progouvernementaux ne reflètent pas la diversité de la participation politique de la femme, qu'elle soit algérienne, marocaine ou tunisienne. Même lorsqu'ils évoquent des femmes actives dans la société civile, il s'agit de femmes proches des sphères du pouvoir politique.
- La presse écrite et la presse électronique se distinguent par un intérêt manifeste pour l'action de la femme citoyenne et de la femme concernée par les élections en tant qu'électrice.
- Les journaux gouvernementaux ou progouvernementaux se caractérisent par une couverture de la participation de la femme à la vie politique semblable à la couverture des chaînes de télévision publiques.
- La presse écrite et la presse électronique sont des espaces favorisant l'expression des femmes actives dans la société civile avec toutes ses composantes, partis politiques, associations, organisations gouvernementales et non gouvernementales.

C-Des profils multiples, mais un discours plutôt général

Dans une large mesure, le discours de la femme active dans la vie politique s'adresse aux hommes et aux femmes sans distinction de sexe. Ce fait est observable au niveau des trois pays, dans la mesure où les interventions de cette catégorie de femmes touchent à des sujets généraux, intéressant la société tout entière.

Ceci étant, dans certains cas, essentiellement lorsque le sujet est relatif exclusivement à la femme, exemple de la candidature féminine à l'élection présidentielle en Algérie ou l'encouragement des femmes à se porter candidates aux élections locales au Maroc, le discours est exclusivement destiné aux femmes. Cela devient un discours de femmes, destiné aux femmes. Ceci est vrai également pour les médias diffusant essentiellement les activités de femmes membres du gouvernement ou des femmes responsables d'associations féminines. L'analyse de contenu des bulletins d'informations de la chaîne de télévision tunisienne et du quotidien gouvernemental tunisien « La Presse », illustre parfaitement cette situation.

Certains médias ont donné la parole aux hommes pour débattre des questions relatives à la femme, comme le quotidien marocain « Le matin » et la chaîne de télévision marocaine « El Maghribia ». Le thème concerne le fonds spécial créé au titre de la promotion de la représentativité.

Indépendamment des différences de contexte entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, les femmes dont les activités ont pu être médiatisées, que ce soit à travers la radio, la télévision, les quotidiens ou la presse électronique, n'ont pas présenté, dans la plupart des cas, des discours personnels, véhiculant des réflexions et des idées personnelles. Elles se sont trouvées, malgré la diversité de leurs profils, en train de reproduire un discours général. Ce discours concerne, essentiellement, les acquis de la femme.

Les femmes productrices d'un discours personnel sont essentiellement des femmes actives dans la société civile, comme l'Algérienne Louisa Hannoune, deux fois candidate à l'élection présidentielle de son pays, et les femmes sollicitées pour leur expertise, qu'elles soient membres du gouvernement, à l'instar de la Ministre Marocaine de la Jeunesse et du Sport, appelée par le

parlement à expliquer la défaite de l'équipe nationale marocaine de football, ou des femmes responsables d'organismes publics.

En fait, en se cantonnant dans une situation de reproduction d'un discours général, les femmes risquent de perdre l'occasion de mettre en valeur leurs capacités et leurs compétences.

Certains médias des trois pays, se contentent de diffuser les discours des femmes focalisant les acquis de la femme. C'est une sorte de « radotage » et il est admis que « lorsque le journaliste ressasse le même sujet, l'information devient ennuyeuse, et du moment que le public n'apprend rien de nouveau la communication est interrompue(30).

Notes de synthèse

- Le discours de la femme participant à la vie politique est conditionné par le contexte de sa production. Si la femme est en train de répondre à des questions élaborées par un journaliste, il est évident que le contenu des questions oriente les réponses. Dans ce cas, les médias interviennent, indirectement, dans l'élaboration de ce discours, qu'il soit général ou personnel.
- Le destinataire du discours de la femme participant à la vie politique est, globalement, mixte. Cela permet à la femme de briser l'image la cantonnant dans un rôle de porte parole de la femme, et donne une image focalisant les capacités réelles de la femme à prendre en charge les problèmes de sa communauté et à participer à la prise de décision pour les résoudre.
- Certains médias choisissent de couvrir essentiellement les membres du gouvernement et les responsables d'associations proches du gouvernement. Cela donne une certaine conformité au discours diffusé, quelle que soit la personnalité qui le présente. C'est le cas du quotidien tunisien « La Presse », relatant une sorte de discours de propagande, relayé également par les chaînes de télévision et les radios publiques.

(30) Kovach (Bill) – Rosenstiel (Tom) « Principes du journalisme, ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger » - Nouveaux Horizons – Paris, 2004, p.167.

2- Attitude des médias vis-à-vis de la femme participant à la vie politique

Comme il est indiqué dans la méthodologie de l'exercice médias, le volet analysant l'attitude des médias vis-à-vis de la femme active dans le domaine politique s'intéresse à la forme et au contenu des produits médiatiques diffusés. L'attitude est considérée positive si le contenu met en exergue les compétences féminines. L'attitude est défavorable si le contenu est critique, mettant l'accent sur les échecs de cette catégorie de femmes. En revanche, à une attitude neutre correspond un traitement médiatique se contentant de rapporter l'information, sans accentuer les aspects positifs ni faire étalage des aspects négatifs.

L'attitude est également perceptible à travers la forme du produit médiatique et à travers la position du journaliste chargé de la couverture ou de la présentation de l'activité politique des femmes.

A- Attitude des médias audiovisuels, positive sur le plan du contenu, discriminatoire sur le plan de la forme

Les médias audiovisuels des trois pays, adoptent une attitude, globalement, favorable à la participation de la femme dans la vie politique. Les contenus diffusés par les chaînes de télévision et les radios nationales sont, globalement, laudateurs des actions entreprises en faveur de la femme et reflètent une image positive, même si ce traitement est circonstancié, quantitativement négligeable en comparaison avec l'intérêt que ces mêmes médias accordent aux hommes participant à la vie politique.

Exemple : la chaîne marocaine « EL Maghribia » a évoqué dans les deux bulletins d'informations analysés, 32 personnes actives dans la vie politique. Seulement neuf d'entre elles sont des femmes. Toutefois, au niveau de la forme, la chaîne donne la parole à trois de ces femmes sans les montrer, ce qu'on appelle des interventions en off, et une autre est à la tribune d'une rencontre, mais en situation d'écoute. La même chaîne, à l'occasion de la couverture d'un débat sur la participation des femmes aux élections communales, a interviewé plus d'hommes que de femmes, alors que ces dernières étaient plus nombreuses dans l'assistance, d'après les images diffusées dans le bulletin d'informations.

La même attitude est observée au niveau de la télévision algérienne qui s'efforce de présenter la femme algérienne d'une manière positive et de valoriser son rôle au sein de la société. Toutefois, le temps d'antenne réservé aux femmes politiques est insignifiant. La télévision publique tunisienne, elle aussi, traite l'activité politique de la femme occasionnellement. Durant la période d'analyse, la télévision montre les images des femmes, que ce soit à la chambre des députés ou à la chambre des conseillers, mais sans action ou information en rapport avec leur activité. Paradoxalement, les présentatrices, dans les chaînes publiques des trois pays sont, généralement, des femmes.

Ce constat est enregistré concernant la couverture radiophonique du thème de la participation politique des femmes dans deux pays, l'Algérie et la Tunisie. On relève une quasi absence de l'intérêt pour l'activité politique menée par des femmes, pourtant, les femmes sont nettement plus nombreuses dans la transmission et la présentation des contenus radiophoniques, que ce soit sous forme de bulletins d'informations ou de séances de débat.

Rares sont les médias affichant une conscience du problème de sous-représentation de la femme dans la vie politique, du moins durant la période de l'analyse. Au delà de la simple observation, ils vont jusqu'à en chercher les causes en organisant un débat sur cette question. La radio algérienne, a fait l'exception en abordant ce sujet, lors de l'une des éditions de l'émission de débats « Les coulisses de la politique ». C'est aussi l'une des rares fois où le temps de parole accordé aux femmes dépasse le volume des interventions masculines.

Ceci étant, on relève dans la couverture télévisée et radiophonique, que les genres journalistiques dominants sont les comptes rendus relatant des activités relatives à la femme. Le recours à ce genre journalistique limite le traitement de l'information à une sorte de résumé ou synthèse des manifestations. L'interview, genre journalistique permettant de mettre en exergue les compétences et les capacités d'une personnalité, a été peu utilisé.

A ce niveau également, et comparativement avec le traitement de l'information reproduisant des activités d'hommes politiques dans l'échantillon de médias étudiés, on note que l'effort de diversification des genres journalistiques est faible.

Notes de synthèse

- L'attitude globalement favorable des médias audiovisuels vis-à-vis de la participation de la femme à la vie politique s'inscrit en conformité avec le discours politique dominant, essentiellement le discours des gouvernements insistant sur la nécessité de promouvoir la représentativité des femmes dans les parlements, les conseils communaux et autres instances locales et nationales.
- Les femmes sont, dans la plupart des cas, productrices des contenus médiatiques diffusés à travers la radio et la télévision. Lorsqu'elles sont dans une situation d'animation d'une émission de débat ou de réalisation d'entretiens impliquant la femme participant à la vie politique, leur attitude est clairement positive. Dans le cas où le rôle se limite à présenter le télé journal ou le bulletin radiophonique, leur attitude est plus nuancée, elle est neutre.
- Les émissions de débat, à l'exception d'une émission radiophonique diffusée par la radio algérienne, privilégient la participation masculine. Quel que soit le thème, l'agression contre la bande de Gaza ou la crise financière mondiale, les femmes ayant une expertise et des connaissances concernant ces thèmes ne sont pas invitées.

B- Attitude de la presse écrite et de la presse électronique : La femme participant à la vie politique, un centre d'intérêt typiquement féminin

L'attitude de la presse écrite et électronique ne diffère pas de ce que nous avons observé au niveau des médias audiovisuels. Globalement, les médias des trois pays affichent une position favorable vis-à-vis de la participation de la femme à la vie politique, en publiant des contenus, généralement positifs, soulignant l'apport des femmes dans ce domaine.

Dans les quotidiens tunisiens, algériens et marocains, les femmes journalistes s'intéressent plus que leurs collègues hommes à ce thème, à l'exception du quotidien marocain « El Massae », dont tous les articles des rubriques politiques, sont rédigés par des hommes. Sur le plan de la forme, le journal donne l'espace à l'expression des femmes, les montrant dans une posture dynamique, participant à une manifestation contre la démolition d'un quartier,

s'indignant contre des pratiques de harcèlement sexuel ou défendant, en tant que membres du gouvernement, les choix du gouvernement. Cette opportunité à l'expression est offerte à travers l'entretien direct, le compte rendu ou l'interactivité par le biais du site du journal.

Le deuxième quotidien marocain étudié, « Le matin », a procédé à d'autres choix. Tout en s'inscrivant, lui aussi, dans une attitude favorable, il traite le thème de la participation de la femme à la vie politique dans quatre articles, mais dont deux seulement mettent en action directement la femme active dans la vie politique et dans la société civile. Les deux autres évoquent la participation de la femme à la vie politique à travers le discours des hommes, qu'ils soient responsables gouvernementaux ou dirigeants de partis politiques.

Les médias écrits des trois pays ont essayé de mettre en relief les articles relatifs à la participation politique de la femme en les publiant dans les pages qui captent, en premier, le regard des lecteurs : il s'agit des pages impaires. L'emplacement des articles ne suffit pas, néanmoins, pour que l'on conclue que le journal a accordé un intérêt au sujet. En effet, l'utilisation des illustrations est un autre indicateur à prendre en considération. Ainsi, les journaux algériens « El khabar » et « Le quotidien d'Oran », ont publié la plupart des articles dans les pages impaires, mais ils sont placés en bas de page. Rares sont les articles placés en haut de la page. Dans les deux cas, les photos sont très peu utilisées.

Le quotidien tunisien « La Presse » a fait les mêmes choix, en dépit des différences de contexte de la ligne éditoriale. Globalement, les articles jouissent d'un bon emplacement dans les pages impaires, avec une titraille incitative qui attire l'attention, mais les textes ne sont pas accompagnés de photos.

Le deuxième quotidien tunisien analysé, « Ech-chourouk », a, pour sa part, utilisé les illustrations, tout comme les quotidiens marocains « Le matin » et « El Massae ». Les photos permettent aux lecteurs de reconnaître les différents acteurs sur la scène publique et donc de reconnaître ces femmes.

La couverture de la presse écrite des trois pays est circonstancielle, donc le genre journalistique dominant est le compte rendu. Les journaux recourent

également, dans leur couverture, aux dépêches des agences de presse, se contentant ainsi de rédiger des synthèses, faisant l'économie du déplacement d'un journaliste pour rapporter l'évènement. L'usage des dépêches d'agence donne l'impression que le même article est partagé par plus d'un journal, du moment que le contenu est le même.

Les autres formes de traitement journalistique, essentiellement l'interview, le portrait et le reportage, sont peu utilisées.

Certains journaux, en l'occurrence le quotidien algérien « El Khabar », a tenté de diversifier le contenu présenté aux lecteurs en publiant, outre les comptes rendus, des micro-trottoir, c'est une sorte de mini sondage dont le but est de donner la parole au citoyen ordinaire, et un commentaire.

La presse électronique se distingue par l'espace d'interactivité permettant au lecteur l'instantanéité de la réaction. Le journal électronique algérien « Ech-chourouk online » a pu constater la perception d'une catégorie du public selon les réactions exprimées par les visiteurs du site, hommes et femmes. Certaines de ces perceptions sont négatives. D'après l'analyse, les perceptions négatives proviennent des visiteurs de sexe masculin qui n'admettent pas que la femme occupe des postes de responsabilité. Cela rejoint les résultats d'une enquête réalisée en 2008 et qui révèle que « les Algériens, tous sexes confondus, semblent moins disposés, aujourd'hui, à élire une femme à un poste de décision politique »⁽³¹⁾.

Même si le journal adopte une attitude globalement positive vis-à-vis de la participation politique de la femme, en vantant par exemple, les compétences des femmes comme dirigeantes cultivées de partis politiques, la plupart des articles relatifs à ce sujet sont placés dans les pages intérieures. Ce sont essentiellement des comptes rendus, des synthèses d'informations ou des déclarations recueillies à chaud.

Dans le cas du journal électronique tunisien le « webmanagercenter », on n'a pas constaté de réaction des visiteurs par rapport au thème de l'activité politique de la femme. En fait, tout en affichant une attitude positive

(31) www.algérie-watch.org (mai 2009)

observable à travers le contenu, le journal montre peu d'importance à cette thématique sur le plan de la forme.

Dans certains articles, aucune femme n'est citée. Pourtant, on distingue sur la photo accompagnant le texte, la présence d'une femme sur le podium dans une posture permettant de comprendre qu'elle était en train de s'exprimer. Elle est restée acteur anonyme puisqu'elle n'a bénéficié d'aucune forme d'identification, ni dans le texte ni dans la légende des photos.

En fait, sur les six articles traitant de la participation politique des femmes et diffusés par le journal électronique tunisien, trois sont des dépêches d'agence et placés dans la rubrique « Lecture ». La prise de parole est monopolisée par les hommes, soit dans cinq articles sur six. Les femmes interviennent dans deux cas seulement, et même dans ce genre de situation, les hommes viennent partager avec elles le temps de la parole.

Il est difficile d'étudier l'attitude des journalistes du moment que la majorité des articles ne sont pas signés.

Il est vrai que ce média électronique est à vocation économique mais les articles publiés s'inscrivent dans le droit-fil de son domaine de spécialisation.

Notes de synthèse

- Les genres journalistiques dominants sont la synthèse et le compte rendu. On note le manque de recours à l'interview, au portrait, et au reportage, genres vivants qui auraient pu montrer l'action des femmes participant à la vie politique et son impact sur leur environnement au sens large.
- Les options des médias écrits et électroniques sont également observables, à travers les choix des sources des articles dans certaines rubriques. On note que les journaux des trois pays traitent de l'activité des syndicats, des partis politiques et des parlements sans référence à la participation des femmes lorsqu'elle existe.
- Les médias électroniques donnent l'opportunité de l'interaction instantanée avec le public. Cela permet également de percevoir les représentations de ce public pour la participation de la femme dans la vie politique. Cette option reste peu explorée.

- Les médias écrits et électroniques ont, globalement, une représentation positive de la participation de la femme à la vie politique, d'après les contenus des articles. Pourtant, la mise en forme de ces contenus ne reflète pas cette attitude.
- Les articles d'opinion et d'analyse sont absents. Les journalistes sont leaders d'opinion. Cependant, dans les trois pays, cette dimension est quasiment absente dans la médiatisation de l'activité politique des femmes.

Conclusions

L'exercice média relatif à la couverture médiatique de la participation de la femme à la vie politique dans trois pays du Maghreb, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie a attiré l'attention des chercheurs des trois pays à un aspect peu étudié, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale, celui de la médiatisation de la participation politique de la femme.

Au terme de cet exercice média, force est de constater que la couverture médiatique de la participation de la femme dans la vie politique en Algérie, en Tunisie et au Maroc, est loin de refléter toutes les formes de contribution politique des femmes, que ce soit au sein des partis politiques, dans la société civile ou dans les institutions de représentativité. L'analyse a, certes, touché un nombre limité de médias mais elle permet de dégager une vision globale de l'image de la femme active dans le domaine politique à travers des médias publics et privés, bénéficiant d'une large audience dans leurs pays.

Il est vrai que, quantitativement, la femme algérienne, tunisienne et marocaine, reste peu présente dans les sphères de l'action politique, syndicale et associative et la médiatisation reflète, d'une certaine manière, cette présence numérique relativement faible. Ceci étant, la diversité des profils des femmes qui sont déjà activement présentes dans la sphère politique est loin d'être reproduite par les médias.

Dans les trois pays, le traitement médiatique de ce sujet est, globalement, occasionnel, et sélectif. Occasionnel dans la mesure où il reste tributaire des manifestations, des rendez vous électoraux et autres types de rencontres organisées par les institutions publiques et organisations professionnelles. Or, le rôle des médias consiste, entre autres, à attirer l'attention sur des thématiques et des sujets jugés prioritaires pour la société.

Le traitement médiatique est sélectif puisqu'il favorise certains profils de femmes participant à la vie politique et en occulte d'autres. Les profils à même de montrer la diversité de l'action politique des femmes sont ignorés

par les médias, dont essentiellement la femme élue, qu'elle soit députée, membre de conseil municipal, ou sénatrice. Il est vrai que la période retenue pour l'analyse ne coïncide pas avec les débats budgétaires, moment de la vie politique où les députés et les conseillers (sénateurs) sont médiatisés plus qu'à n'importe quel autre moment de l'année, mais le travail parlementaire ne se limite pas à l'événement traditionnel de l'examen du projet de budget de l'Etat puisque l'action législative s'étale sur toute l'année avec la discussion des projets de textes de loi, entre autres activités.

La femme active dans des associations non féminines et la femme élue, sont elles aussi peu citées, même si dans le cas de l'Algérie et du Maroc, les échéances électorales qui se sont déroulées, respectivement aux mois d'avril et de juin 2009, ont été des occasions pour s'intéresser à ce type de profils.

En dépit de cela, les médias des trois pays, audiovisuels, écrits et électroniques, et indépendamment de leur orientation éditoriale, adoptent une attitude favorable vis-à-vis de la femme participant à la vie politique. Cette attitude est observable à travers les contenus diffusés par ces médias.

Elle est, également, visible dans l'attitude des journalistes. Le but de l'exercice média n'est pas de fournir des indicateurs quantitatifs à ce sujet, mais il est nettement clair que la femme, fortement présente comme productrice de contenu médiatique, en étant journaliste, s'intéresse plus que son collègue homme, à quelques exceptions près, à l'activité politique de la femme.

Ceci étant, l'image que les médias arrivent à diffuser de la femme active dans la vie politique, qu'elle soit le produit d'un homme ou d'une femme, est globalement positive.

En fait, on peut déduire à partir des résultats de cet exercice média que la faible représentation des femmes actives dans la vie politique dans les médias est due à deux facteurs essentiels. Premièrement, les femmes ne sont pas habituées à aller vers les médias. Les hommes sont plus à l'aise dans ce type de relation. On a pu observer cela dans la couverture d'événements impliquant des hommes et des femmes.

Les profils les plus médiatisés, essentiellement à la télévision, sont les femmes membres du gouvernement. Néanmoins, au sein de cette catégorie, certaines femmes ont plus de visibilité que d'autres. Ainsi la femme ministre est citée plus que la femme secrétaire d'Etat ou la femme directrice ou responsable d'une entreprise publique. Dans le cas de la Tunisie, le membre du gouvernement femme le plus médiatisé, est essentiellement la ministre des affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées. Cela peut s'expliquer par la diversité des domaines que couvre ce ministère et par l'efficacité du service de presse et de la communication dont l'une des tâches principales est d'assurer la couverture médiatique des activités de la ministre.

Le deuxième facteur responsable de la faible couverture de l'activité politique de la femme réside dans l'attitude des médias qui ne cherchent pas à diversifier les contenus de leur production en veillant à donner la parole aux femmes et aux hommes pour discuter des questions d'intérêt général touchant la société entière. A travers les exemples des émissions de débat analysées dans le cadre de cet exercice médias, très rares sont les cas où la femme a été invitée. Un autre exemple plus récent, le débat produit et diffusé par une chaîne de télévision tunisienne concernant l'application de la nouvelle loi contre le tabagisme. Tout le plateau est constitué d'hommes : l'animateur, le médecin spécialiste, le psychologue, le propriétaire d'un café et un fumeur. Pourtant, les femmes sont concernées pour la question à plus d'un titre.

Les médias, inconsciemment ou pas, ne cherchent pas à valoriser l'action politique des femmes dans un souci d'équité de genre. Cela explique leur contribution relativement faible, jusqu'à présent, dans la promotion de la participation de la femme à la vie politique.

Les recommandations

- L'axe de la recherche est important dans le projet UN-INSTRAW & CAW-TAR pour le « Renforcement du leadership féminin et de la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise des décisions en Algérie, au Maroc et en Tunisie ». Il gagnerait à être développé en vue de dégager des pistes d'intervention a fin d'aboutir aux objectifs, majeurs, essentiellement l'amélioration de la représentativité féminine dans la vie politiques et les sphères de prise de décision. L'exercice média étant limité à l'observation de quelques semaines, il serait intéressant d'inciter des étudiants de master à faire des études plus poussées concernant la médiatisation de la participation politique des femmes. Le but étant d'obtenir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pouvant conduire à une analyse plus approfondie de la situation.

- L'engouement suscité par l'exercice média auprès des étudiants, futurs chercheurs, est édifiant. Il montre l'intérêt de cette thématique pour le domaine des sciences de l'information et de la communication. Cet engouement gagnerait à être encouragé par des initiatives de partenariat avec les départements de journalisme et de communication dans les trois pays, en vue d'associer des étudiants dans certains types d'action de communication valorisant l'apport de la femme dans le domaine politique.

- Il serait intéressant d'analyser la médiatisation de l'activité politique des femmes à travers les organes des partis politiques et dans la presse corporatiste et des associations dans les trois pays. Il est important que les changements soient engagés à ce niveau, du moment que ces structures constituent les espaces de ce type d'activité.

- Les médias étudiés ont une représentation positive de la participation de la femme à la vie politique. C'est une attitude qu'il convient de valoriser par des débats avec les journalistes et les décideurs au sein des médias, dans le but de les former et de les sensibiliser à l'importance de privilégier l'équité de genre dans la médiatisation de l'activité politique.

- L'exercice médias a montré que certains journalistes manifestent un intérêt à la thématique de la participation de la femme à la vie politique. Il serait utile de faire bénéficier cette catégorie de formation ciblant l'équité de genre dans la production médiatique. Ces journalistes serviront eux-mêmes de relais auprès de leurs collègues.

- Il serait intéressant d'essayer d'identifier les blocages ou les obstacles dans la relation entre la femme active dans la vie politique et les médias à travers des débats et des discussions. Dans certaines situations, essentiellement au sein de certaines formations politiques, le contact avec les médias obéit à des règles énoncées au sein du parti et que les adhérents, hommes et femmes, ne peuvent transgresser.

- Il serait judicieux d'envisager des cycles courts de formation au profit des femmes actives dans la vie politique dans les trois pays. Ces cycles visent à aider cette catégorie de femmes en matière de communication avec les médias.

Ce genre de formation existe déjà pour certaines catégories professionnelles. Les intitulés de ces formations peuvent être diversifiés, exemple, être interviewé par un journaliste, intervenir à la télévision.

- Les partis politiques dans les trois pays ont un rôle certain dans l'encadrement politique des femmes. Ils doivent assumer leur rôle en donnant plus de visibilité à l'action de leurs adhérentes. Créer des organisations ou des cellules féminines ne suffit pas.

- La médiatisation passe par un service de communication ou la présence d'un conseiller en communication. Les associations et les organisations des trois pays peuvent offrir des opportunités de stages à des étudiants et à de nouveaux diplômés et bénéficier, ainsi, de leurs connaissances. Une fois intégrés dans le circuit professionnel, ces stagiaires constitueraient des ressources intéressantes pour aider à la médiatisation de ces associations.

- Aujourd'hui, les campagnes électorales et le message politique ont dépassé les moyens classiques d'expression. Initier la femme participant à la vie politique à explorer toutes les possibilités du web, que ce soit à travers l'utilisation de blogs ou de sites web, est une action à envisager. Cela nécessite l'organisation de cycles de formation ciblés en technologies de la communication et de l'information.

Bibliographie

I- En français

Les ouvrages

- Agnès (Yves) « Manuel de journalisme » - Collection Grands repères- La découverte- Paris 2002.

- Grawitz (Madeleine) « Méthodes des sciences sociales » - éditions Dalloz- 1996.

- Gribâa (Boutheina) « Mapping de la participation politique de la femme en Algérie, au Maroc et en Tunisie » - UN-INSTRAW- CAWTAR- Ensemble pour l'égalité des chances – Tunis 2009.

- Hizaoui (Abdelkérime) « L'image de la femme dans la presse écrite tunisienne » CREDIF- FNUAP- Tunis- février 1999.

- Kerrou (Mohamed)- Najjar (Sihem) « La décision sur scène, un regard sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes » - CAWTAR-M .A.J.D- 2007.

- Kovach (Bill) – Rosenstiel (Tom) « Principes du journalisme, ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger » - Nouveaux Horizons – Paris, 2004.

- Neveu (Erik) « Sociologie du journalisme »- Editions La découverte, Paris 2004.

Etudes et rapports

- « Etude comparative sur la représentation des femmes dans les institutions politiques au Maghreb » - CIDDEF (Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme) – Alger- Avril 2006, étude citée in www.algerie-watch.org.

- « La femme et l'opération électorale »- UNIFEM (Fonds des nations unies pour la promotion de la femme)- 2005.

- « L'image de la femme dans les médias » - Rapport du ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité – www.maghrebria.com.

- Rapport du comité plénier spécial de la 23ème session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies. New York 2000.

- Rapport « femmes et villes » - CREDIF - Tunis 2000.

- « Rapport sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance »- Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)/point focal national – Alger – Novembre 2008.

II- En arabe

- الجندي (عائشة) « المرأة العربية والأحزاب السياسية » في « المرأة العربية والمشاركة السياسية » - مؤلف جماعي تحت إشراف هاني الحوراني- دارسندباد للنشر- عمان- الاردن 2000.

- المصدق (رقية) « المرأة المغربية والانتخابات التشريعية » في « المرأة العربية والمشاركة السياسية » - مؤلف جماعي تحت إشراف هاني الحوراني- دارسندباد للنشر- عمان- الاردن 2000.

- « النوع الاجتماعي في تونس : أرقام ومؤشرات » - منشورات الكريديف 2007/17 « النوع الاجتماعي في تونس 2007 ».

- تقرير تنمية المرأة العربية. « المرأة العربية والإعلام- دراسة تحليلية للبحوث الصادرة بين 1995 و2005 » - كوثر 2006.

- « حلقة نقاشية حول المشاركة السياسية للمرأة في ضوء التشريعات الوطنية والعربية والإسلامية والدولية » - مجلس الشعب- سوريا- برنامج الأمم المتحدة للتنمية- صندوق الأمم المتحدة الإنمائي للمرأة- نوفمبر 2006,

III- Les Sites web

www.algerie-watch.org

www.haca.ma

www.mincom.gov

www.tunisiemedias.com

www.resaq.org

www.ojd.ma

Annexes

Annexe I :	
La grille d'analyse de l'exercice média	47
Annexe II :	
La participation de la femme à la vie politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie	51
Annexe III :	
Le résumé détaillé des rapports nationaux de l'exercice médias	57

Annexe I

La grille d'analyse de l'exercice média

a- Les aspects communs (cela veut dire les aspects qui seront étudiés pour tous les types de médias, qu'ils soient audiovisuels, écrits, ou électroniques)

**** Première catégorie d'analyse : Le public cible***

Il s'agit de répartir, quantitativement, le contenu médiatique à analyser en deux sous-catégories :

- Les produits médiatiques s'adressant exclusivement aux femmes,
- Les produits médiatiques s'adressant aux hommes et aux femmes sans distinction de sexe.

L'unité de calcul (unité d'analyse) de cette catégorie est la fréquence, c'est à dire le nombre de fois que ce contenu s'adresse aux femmes et le nombre de fois que ce contenu vise un public mixte.

**** Deuxième catégorie d'analyse : Le profil de la femme participant à la vie politique (unité d'analyse : la fréquence)***

Répartir, quantitativement, les femmes évoquées dans les médias selon le type de profil comme suit :

- La femme électrice
- La femme nommée au sein du gouvernement
- La femme élue : du local au national
- La femme dans la société civile (associations, organisations et partis politiques)
- La femme intellectuelle ou académique qui écrit ou fait des déclarations à propos de politique)
- La femme analyste, intéressée par la politique (à l'exception des femmes journalistes spécialisées en politique et qui interviennent dans le cadre de leur travail habituel....)
- La femme citoyenne participant à des manifestations et s'exprimant sur la politique (même dans un micro-trottoir)...

*** Troisième catégorie d'analyse : Représentation de la femme participant à la vie politique (unité d'analyse : l'idée)**

Il s'agit de dégager les messages véhiculés par les médias analysés concernant la participation de la femme à la vie politique. Ces messages peuvent être répartis comme suit :

Représentation plutôt positive :

- La mise en exergue de ses compétences et de ses réussites : (cursus professionnel, diplômes, combat, capacités d'analyses)
- La mise en exergue des acquis en sa faveur

Représentation plutôt négative :

- La mise en exergue de sa désaffection pour la vie politique
- La mise en exergue de son incapacité à réussir à occuper des positions avancées

Représentation plutôt neutre

- La mise en exergue du sujet sans référence au rôle des acteurs qu'ils soient femmes ou hommes

*** Quatrième catégorie d'analyse : Le comportement de la femme participant à la vie politique face aux médias (unité d'analyse : l'idée)**

Il s'agit d'analyser l'attitude des femmes participant à la vie politique et qui s'expriment à travers les médias selon les indicateurs suivants :

- Elle est productrice d'un discours propre
- Elle reproduit un discours général
- S'il y'a lieu de comparer, exemple dans les articles ou les émissions donnant la parole à des femmes et à des hommes, analyser quantitativement et qualitativement les points communs et les divergences dans les comportements des femmes et des hommes face aux medias. (Combiner les unités d'analyse fréquence et idée pour étudier le temps de parole, la précision de l'expression, la conquête de terrain...etc.).

*** Cinquième catégorie d'analyse : La source**

Il s'agit de cerner le profil des journalistes/présentateurs s'intéressant au sujet de la participation de la femme à la vie politique selon les indicateurs

suivants : le sexe, l'assiduité dans le traitement de ce sujet et l'attitude vis-à-vis des femmes

*** Sixième catégorie d'analyse : La perception du public (unité d'analyse : l'idée)**

Si, dans certains éléments de l'échantillon (articles de presse ou émissions), le public s'exprime à propos de la participation de la femme à la vie politique, procéder à l'analyse de la perception du public selon les niveaux d'attitude suivants : favorable, défavorable ou neutre.

b- Les aspects spécifiques

A part les aspects communs susmentionnés, les médias ont des aspects spécifiques qu'il convient d'analyser comme suit :

*** Analyse de la couverture médiatique de la participation de la femme dans la vie politique à travers la presse écrite**

Analyse des aspects liés à la forme :

- La surface des articles traitant du sujet de la femme
- L'emplacement des articles (pages paires, impaires, appel de une, haut de page, centre...)
- Les rubriques (pages nationales, régionales, économiques, société, culture, sport...)
- Les titres (informatifs, incitatifs)
- Les illustrations, les légendes de photos
- Les genres journalistiques
- Analyse des tendances du contenu des articles

*** Analyse de la couverture médiatique de la participation de la femme dans la vie politique à travers la radio (Radio Nationale, Locale)**

Analyse des aspects liés à la forme :

- Les émissions diffusées en direct
- Les émissions enregistrées
- Les thématiques
- Le type d'émission (bulletin d'informations, débats)
- les éléments de l'émission (Interviews, reportages, enquêtes radiophoniques)

- Les participants
- Le temps de diffusion et durée
- Les intervenants (leurs qualités y compris le journaliste ou l'animateur)
- Type d'intervention : Antenne, téléphone
- Le temps réservé à chaque intervenant

Analyse des tendances du contenu des émissions

*** *Analyse de la couverture médiatique de la participation de la femme dans la vie politique à travers la télévision***

Analyse des aspects liés à la forme :

- Les débats télévisés diffusés en direct
- Les bulletins d'information
- Les émissions spécialisées (Magazine télévisé sur la femme par exemple)
- Les émissions enregistrées
- Les thématiques évoquées
- Les niveaux de l'image (gros plan, travelling, plan large, italien....)
- Les mouvements de la caméra
- Le temps de diffusion et durée
- Les intervenants (plateau, téléphone, Email)
- Le temps réservé à chaque intervenant

Analyse des tendances du contenu des émissions

*** *Analyse de la couverture médiatique de la participation de la femme dans la vie politique à travers la presse électronique***

Analyse des aspects liés à la forme :

- Le positionnement (page d'accueil et pages intérieures)
- Genres (opinion, information, explication)
- Interactivité
- Les illustrations et les photos
- La source
- Les rubriques

Analyse des tendances du contenu des articles

Annexe II

La participation de la femme à la vie politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie

Les trois pays vivent l'année 2009 des événements électoraux majeurs, l'élection présidentielle en Algérie et en Tunisie, législatives en Tunisie et les élections locales pour le Maroc.

1- La situation en Algérie

La femme en Algérie est présente depuis plusieurs années sur la scène politique post indépendance. Deux dates phares sont à retenir. En 1980, pour la première fois, le gouvernement algérien proposait à une femme d'être ministre de la Santé publique mais la candidate au poste a refusé. Deuxième date, 2001. La première femme ministre est madame Zohr Ounissi..

De 2001 à 2009, on relève une régression puisque le gouvernement compte aujourd'hui trois femmes ministres Mme Khalida Toumi ministre de la Culture, Mme Sadia Nawara Jafar, ministre déléguée auprès du premier ministre chargée de la Famille et des affaires de la femme et Mme Souad Ben Djellabah, ministre déléguée chargée de la Recherche scientifique. Une seule femme occupe le poste de wali (gouverneur) sur les 48 wilayas que compte le pays.

Deux femmes sont secrétaires générales de deux partis de l'opposition.

Au sein des instances des partis politiques, le front de libération national (FLN) compte 2 femmes dans son bureau national alors qu'elles représentent 16,81% de ses instances délibératives, le rassemblement national démocratique (RND) vient en tête avec 21,66% au sein de ses instances délibératives mais elles ne sont que trois sur 17 dans son bureau national. Dans les meilleurs des cas, elles sont 38% des instances délibératives et 31% du bureau national, c'est le cas du parti des travailleurs⁽³²⁾.

(32) Gribâa (Boutheina), op.cit

2- La situation au Maroc

La femme marocaine est restée en dehors de la représentativité au sein du parlement jusqu'aux débuts des années 90, et elle a fait son entrée au gouvernement en 1997, avec la nomination de quatre femmes secrétaires d'Etat.

Ce constat fait par Dr. Msadak part du poids de la femme dans le corps électoral, dont elle constitue près de la moitié, pour signaler que cette force numérique est utilisée uniquement dans la mobilisation pour voter, sans incidence sur la désignation des candidats et que l'absence d'application des droits politiques reflète aussi l'absence de volonté de mettre en pratique ces droits au sein des partis politiques, qu'ils soient issus du mouvement national ou créés par l'administration. « En un mot, les partis jouent un rôle négatif dans la désignation des candidatures féminines »⁽³³⁾.

La femme marocaine est représentée dans les comités centraux des partis mais elles sont rarement présentes dans les bureaux politiques 32 (El Joundi, 2000).

Ainsi, l'exclusion des femmes de la direction des affaires publiques est un phénomène qui a perduré depuis l'indépendance jusqu'à la fin des années '90. Aucune femme n'a été nommée à la tête d'un ministère jusqu'en 1998, date à laquelle une femme a été nommée, pour la première fois dans l'histoire du pays, ministre chargé(e) de la Condition Féminine, de l'Enfance, de la Protection Sociale et des Personnes Handicapées.

La participation des Marocaines à la vie politique au sein du gouvernement est nettement meilleure, puisqu'elles sont sept femmes à figurer dans la composition actuelle, il s'agit de Mmes Amina Ben Kheder, ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Energie, Yasmina Baddou, ministre de la Santé, Nawal El Moutawakel, ministre de la Jeunesse et des Sports, Nouzha Skalli, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, Touriya Jabrane, ministre de la Culture, Latifa Labida, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, chargée de l'Enseigne-

(33) الجندى (عائشة) « المرأة العربية والأحزاب السياسية » في « المرأة العربية والمشاركة السياسية » - مؤلف جماعي تحت إشراف هاني الحوراني - دار سندباد للنشر - عمان - الأردن 2000.

ment Scolaire, et Latifa Akherbach, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Une enquête sociologique menée par le centre de formation au leadership féminin et l'association démocrate des femmes au Maroc en 2002, auprès de cent femmes et cent hommes, âgés de 25 à 50 ans, a révélé que 75,5% des enquêtés soutiennent la participation de la femme dans la prise de décision politique, considérant cela comme source de fierté et de reconnaissance sociale, et que 53% d'entre eux voteraient sans distinction de sexe.

En 2007, une femme est nommée par le roi au poste de gouverneur. En fait, le Maroc connaît une dynamique perceptible à travers l'action de la société civile sous forme de réflexion et d'études. Nous en citons l'étude lancée début février 2009 Par RESAQ Casablanca, (réseau des associations de quartiers du grand Casablanca) qui se penche sur la place de la femme dans les associations de quartier⁽³⁴⁾.

L'action s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence des femmes au sein des structures de décision au sein de leurs associations et l'identification de la participation de la femme dans l'action associative de quartier.

3) La situation en Tunisie

Comparativement avec les autres Maghrébines, la femme tunisienne se distingue par une représentation féminine relativement plus élevée dans les structures de représentation et dans les sphères politiques d'une façon générale, mais sans atteindre, encore, des seuils égalitaires à tous les niveaux avec l'homme.

Les statistiques de 2008 indiquent que les femmes actives dans les partis politiques constituent 25,7% des adhérents du rassemblement constitutionnel démocrate RCD, parti au pouvoir, alors qu'elles ne sont que 10,8% dans les partis de l'opposition. Une femme est secrétaire générale d'un parti de l'opposition, c'est madame Maya Jeribi, le Parti Démocratique Progressiste (PDP).

(34) www.resaq.org.

L'évolution existe sur pas mal de plans mais les chiffres restent en deçà d'une représentation effective. Les femmes représentent 15,2% de la chambre des conseillers et 14,9 % du gouvernement, 22,7% des membres de la chambre des députés (43 femmes dont 39 RCD, deux députées relevant du Parti de l'Unité Populaire (PUP) et les deux autres appartiennent à l'Union Démocrate Unioniste (UDU) et au Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS). Les femmes constituent 20% du conseil économique et social, 25% du conseil constitutionnel, 27,4% dans les conseils municipaux, et 14,28% des membres du conseil supérieur de la Communication. 29% de magistrats tunisiens sont des femmes et elles sont 31% du total des inscrits au barreau tunisien⁽³⁵⁾.

Dans les institutions représentatives, la femme occupe, depuis des années, la position de vice président mais aucune, à aucun moment n'a été choisie ni ne s'est présentée pour concurrencer son collègue à la présidence. En fait, les candidatures pour ces postes de premier plan sont décidées par le parti de la majorité parlementaire et parti au pouvoir avant le démarrage de la session parlementaire.

Les femmes membres du gouvernement président aux destinées de secteurs assez diversifiés : une femme est ministre de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Personnes âgées, et cinq secrétaires d'Etat ont des portefeuilles techniques comme l'informatique, l'Internet et les logiciels libres, les institutions hospitalières, l'enfance, les personnes âgées et les relations américaines et asiatiques.

Dans le domaine syndical, en dépit d'une base féminine de près de 50% des adhérents à la centrale syndicale, aucune femme n'est parvenue à être élue au bureau exécutif ni même aux bureaux exécutifs régionaux si l'on exclut deux femmes élues, l'une à Tunis et l'autre à l'Ariana. La décision syndicale reste exclusivement masculine, en dépit d'une histoire jalonnée de succès de femmes syndicalistes, des figures féminines importantes.

Une étude sociologique sur le pouvoir décisionnel des femmes tunisiennes indique que la volonté politique et le cadre juridique constituent un ter-

(35) « النوع الاجتماعي في تونس : أرقام ومؤشرات » – منشورات الكريديف 200717 « النوع الاجتماعي في تونس 2007 »

rain favorable à la participation des femmes à la prise de décision, essentiellement les femmes nommées au sein du gouvernement, les femmes membres de conseils communaux ou les femmes responsables d'entreprises publiques. La même étude situe « les obstacles à telle participation féminine dans les résistances sociales, essentiellement les préjugés et stéréotypes, les charges familiales et l'éducation et la mise en application des règles juridiques et des décisions politiques ».⁽³⁶⁾

(36) Kerrou (Mohamed) – Najjar (Sihem), op.cit

Annexe III

Analyse de la médiatisation de l'activité politique de la femme maghrébine

I- la couverture médiatique de l'activité politique de la femme algérienne

A- La scène médiatique algérienne

En Algérie on dénombre, en 2008, un ensemble de 291 titres de la presse écrite, dont 68 quotidiens, une chaîne nationale de télévision émettant sur le réseau terrestre, et deux chaînes satellitaires, (Canal Algérie et A 3) 38 radios, dont six nationales et 32 locales. L'objectif annoncé du gouvernement est d'atteindre une radio par wilaya⁽³⁷⁾. L'expérience de la presse électronique est récente, le journal « echouroukonline », date seulement de 2007 et il a pu attirer, depuis janvier 2008, un grand nombre de visiteurs dépassant quotidiennement 250 mille. Les médias sélectionnés sont considérés parmi les plus importants en raison de leur large audience.

La période fixée pour l'étude étant proche d'une échéance électorale, du moment que le pays se préparait pour l'élection présidentielle du 9 avril et qu'une femme, pour la deuxième fois consécutive se présente comme candidate, peut-on dire que l'analyse risque d'être faussée ?

En tout cas, le rapport des étudiants algériens fait le constat que la femme algérienne marque quantitativement sa présence dans la vie politique par rapport à d'autres temps mais force est de constater qu'elle n'a pas su défendre cette présence comme il faut surtout sur le plan de la communication, où elle est quasiment absente de la scène médiatique.

B- La couverture de la participation politique de la femme algérienne à travers la presse écrite

D'après les deux journaux de l'échantillon, le quotidien arabophone « Al Khabar » et le francophone « Le quotidien d'Oran », on relève que 12 numé-

(37) « Rapport sur la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance »- op.cit.

ros du premier journal ont publié des informations relatives à la participation de la femme à la vie politique, contre six seulement pour le second.

Les articles des deux journaux s'adressent aux hommes et aux femmes sans distinction de sexe, un seul article cible directement la femme. Il est publié dans « Le Quotidien d'Oran ».

Les deux quotidiens traitent ce sujet de la même manière. La plupart des articles sont des comptes rendus. Toutefois, on note une tentative de diversification des genres journalistiques dans le quotidien arabophone « El Khabar », qui a publié cinq micro-trottoir et un commentaire. Dans le cas des deux journaux, l'interview et le portrait sont absents.

Même si la majorité des articles est placée dans les pages impaires des deux quotidiens, rares sont ceux qui sont placés en haut de la page. Dans les deux cas, les photos sont très peu utilisées.

Les deux journaux ont surtout mis en exergue le profil de la femme active dans la société civile, avec une nette domination de ce type de profil dans le journal arabophone « El Khabar », soit une fréquence de 15 citations sur 18. En deuxième position, le journal évoque à deux reprises une femme analyste et la femme nommée au sein du gouvernement vient en dernière position. On observe presque les mêmes choix faits par « Le Quotidien », à travers lequel la femme membre de la société civile a pu être médiatisée plus que la femme ministre ou secrétaire d'Etat.

Cette médiatisation touche essentiellement des femmes actives dans les partis politiques. Cela est compréhensible vu la conjoncture politique, caractérisée par le débat autour de l'élection présidentielle. Ces femmes se sont également exprimées au sujet de l'agression contre Gaza, en Palestine.

Le discours de la presse écrite, en dépit des divergences entre les deux médias, est neutre. Les femmes, du moins dans l'échantillon étudié, sont plutôt dans une situation de reproduction d'un discours général ; rares sont celles qui présentent un discours personnel.

C- La couverture radiophonique de la participation politique de la femme algérienne

L'échantillon analysé est un bulletin d'informations, et une émission hebdomadaire, « Arwikat essayassa » (Coulisses de la politique), diffusés par la radio nationale algérienne.

Pendant tout le mois de janvier, trois bulletins d'informations seulement ont évoqué la participation de la femme à la vie politique. Concernant l'émission radiophonique sélectionnée, sur trois éditions diffusées pendant le mois de janvier, une seule s'adressait exclusivement aux femmes, tandis que les deux autres ciblaient les hommes et les femmes sans distinction de sexe.

Les trois bulletins d'information ont réservé respectivement des taux de 2,28%, de 5,19% et de 6,77% de leur temps à la femme participant à la vie politique. Les profils de femmes évoquées sont essentiellement les femmes actives dans la société civile, et surtout les adhérentes de formations politiques, la femme membre du gouvernement et la femme élue.

Dans les émissions radiophoniques, deux hommes et deux femmes sont invités au studio. Les femmes intervenantes, la candidate à la magistrature suprême du pays et une représentante du mouvement Harakat Moujtamaâ Salim (HMS) (mouvement pour une société pacifiste) ont eu la plus grande part, soit 51,07% du temps de parole des intervenants. C'est exceptionnel.

Dans les bulletins d'informations, le genre journalistique dominant c'est le compte rendu.

La représentation de la femme est plutôt neutre dans les bulletins d'information et plutôt positive dans les émissions radiophoniques.

Dans les émissions radiophoniques, les femmes productrices d'un discours général sont les représentantes de deux partis d'opposition : le Parti des Travailleurs et le HMS harakat Moujtamaâ salim (mouvement pour une société pacifiste).

Le discours personnel est développé par la représentante du FLN. Les thématiques évoquées dans l'émission « Fi Arwikat essayassa » sont l'élection présidentielle du mois d'avril, les effets de l'agression israélienne sur Gaza

et les facteurs de la faiblesse de la participation de la femme algérienne à la vie politique.

D- La couverture télévisée de la participation politique de la femme algérienne

L'analyse du journal télévisé de 20h diffusé par la première chaîne de télévision algérienne et de deux émissions politiques de débat, en l'occurrence « fi el samim » ou (En plein dans le mille) et « El Montada » (Le forum), montre que le thème de la participation de la femme à la vie politique a été traité plusieurs fois. Sur les enregistrements de 28 bulletins obtenus, quatorze ont évoqué la participation de la femme à la vie politique. Sur les quatorze, sept traitent spécifiquement de la thématique étudiée et ont été retenus comme corpus de l'analyse. Chaque émission de débat a traité une fois le thème de l'activité politique de la femme ; ce sont ces deux éditions qui ont été soumises à l'analyse.

Dans les bulletins d'informations, le temps alloué à ce sujet est mesuré à 21,38% du volume total du bulletin. Ceci s'explique par le temps accordé au forum de la femme arabe et de la politique qui a eu lieu à Alger et auquel la télévision algérienne a accordé une grande importance. La participation des Algériennes aux manifestations de soutien aux Palestiniens justifie également le volume accordé par la télévision à l'activité politique de la femme. En revanche, la participation de la femme à l'élection du 9 avril 2009 a eu le plus faible pourcentage de couverture, soit 9,70%, devançant tout de même le temps accordé à la couverture des autres activités féminines.

Même si le compte rendu domine dans la couverture télévisée, on observe l'utilisation des autres genres journalistiques, en l'occurrence l'interview, la nouvelle, et le reportage.

La moitié de la matière relative à la participation de la femme dans la vie politique présentée dans les journaux télévisés s'adresse exclusivement aux femmes.

S'agissant des émissions de débat, la première « Fi el samim » s'adresse aux hommes et aux femmes tandis que la deuxième, « Montada » est destinée plutôt aux femmes, mais peut intéresser les citoyens des deux sexes.

L'intérêt des journaux télévisés a porté sur la couverture des manifestations politiques auxquelles les femmes algériennes ont pris part, soit en tant que membres du gouvernement, en tant qu'élues, ou comme membres actifs au sein de la société civile algérienne. Les femmes universitaires et les femmes, en leur qualité de simples citoyennes, ont été, également, citées. Toutefois, l'action de la femme membre du gouvernement est mieux mise en exergue. Ceci étant, la participation de la femme à la vie politique connaît un regain d'intérêt à l'approche du rendez vous électoral de la présidentielle.

Dans l'émission télévisée, on met en exergue, à travers la candidate à l'élection présidentielle Louisa Hanoune, responsable d'un parti d'opposition, les profils de la femme algérienne citoyenne et active dans la société civile.

Globalement, le discours de la télévision relatif à la participation de la femme dans la vie politique est positif. La télévision algérienne essaie de valoriser le rôle de la femme au sein de la société.

La femme évoquée dans la couverture télévisée reproduit un discours général. lorsqu'il s'agit d'événements internationaux comme l'agression contre Gaza, sa position et ses réflexions rejoignent en fait la position des Algériens, massivement solidaires avec les Palestiniens.

Néanmoins, quand il s'agit des enjeux nationaux, à l'instar de l'élection présidentielle, les femmes se prononcent en partant de convictions personnelles et produisent un discours propre à elles.

Cependant, on ne peut mesurer l'effet de ce discours sur l'audience, du moment que les émissions et le journal télévisé ne donnent pas la parole au public pour réagir.

E- La couverture de la participation politique de la femme algérienne à travers la presse électronique

« Echourouk online » est un site qui communique avec ses visiteurs à travers un service « Montada echourouk » offrant un forum de débat sur des sujets d'actualité. Sept jours d'observation du site ont permis de relever l'intérêt qu'il porte au thème de la participation de la femme dans la vie politique.

Seize articles traitent de l'activité politique de la femme algérienne, qu'elle soit liée à la politique nationale ou internationale. L'agression israélienne contre Gaza a été une occasion pour plusieurs profils de femmes d'être médiatisés par le journal. Il s'agit de la femme élue, la femme nommée, la femme active dans la société civile et la femme intellectuelle. Mais les profils les plus médiatisés sont la femme électrice et la femme membre du gouvernement.

La plupart des articles relatifs à la participation politique féminine sont écrits par des femmes. Ils sont placés dans les pages intérieures du site. Ce sont essentiellement des comptes rendus ou des synthèses d'informations ou des déclarations recueillies à chaud.

Les articles analysés sont destinés aux femmes et aux hommes, sans distinction de sexe, dans une proportion de 68,75%. Ceci s'explique par la cible du journal, destiné à un public mixte, hétérogène.

Globalement, le discours du journal donne une représentation positive de la femme dans une proportion de 66,66% en vantant les compétences des femmes cultivées qui dirigent des partis.

Le journal adopte un ton neutre lorsqu'il donne la parole aux femmes pour s'exprimer au sujet de l'élection présidentielle et de la représentativité des femmes à ces élections.

Dans quelques rares cas, soit 6,66%, les femmes sont présentées de façon négative. Quant à la perception du public, on observe que le public masculin exprime une opinion négative concernant le rôle de la femme dans la vie publique et qu'il n'admet pas qu'elle occupe des postes de responsabilité. Cela rejoint les résultats d'une enquête réalisée en 2008 et qui révèle que « les Algériens, tous sexes confondus, semblent moins disposés, aujourd'hui, à élire une femme à un poste de décision politique »⁽³⁸⁾.

(38) www.algerie-watch.org, avril 2009

II- la couverture médiatique de l'activité politique de la femme marocaine

A- Le paysage médiatique marocain

Le paysage médiatique marocain compte sept chaînes de télévision dont la télévision marocaine nationale, 2M, une chaîne éducative, une chaîne satellitaire sportive, une chaîne sportive, la 6ème, une chaîne régionale « El Ayoune » et la chaîne satellitaire « El Maghribia », qui est alimentée de programmes de 2M et de la TVM.

Dans le secteur de la presse écrite, on dénombre jusqu'à décembre 2005 plus de 460 titres, dont plus de 260 en langue arabe. Près de 65% des titres appartiennent aux particuliers, 4,56% sont propriété des partis politiques et 5,35% sont édités par des associations⁽³⁹⁾. Les quotidiens ayant les plus forts tirages sont El Massae et Essabah. Le journal électronique le plus visité est « Emmarakech »⁽⁴⁰⁾.

Les médias marocains étudiés pendant le mois de janvier ont accordé peu de place à la femme participant à la vie politique, ce qui n'a pas permis aux étudiants d'élaborer un rapport analysant la couverture de ce thème par les journaux les plus distribués, la première chaîne de télévision publique et la première station radio nationale, et un journal électronique « Emarakech ». Cela confirme les résultats d'une étude publiée l'année dernière, en avril 2008, révélant que, dans plusieurs domaines, l'image de la femme dans les médias ne reflète pas l'évolution qu'a connue sa situation. La même étude souligne la prédominance masculine sur les thèmes politiques, économiques ou sportifs. Cela est valable aussi bien pour la presse écrite que pour la télévision⁽⁴¹⁾. Pour cette raison, nous avons étendu l'observation vers une autre période, le mois d'avril, en focalisant deux autres médias, la première chaîne de télévision marocaine et le site du journal « Le matin », un journal progouvernemental et le site électronique du journal « El Massae ».

(39) www.mincom.gov (avril 2009)

(40) www.ojd.ma (avril 2009)

(41) www.maghreb.com (avril 2009)

B- La couverture de la participation politique de la femme marocaine à travers la presse écrite

Les deux quotidiens ayant le plus fort tirage au Maroc, en l'occurrence « El Massae » et « Essabah » ont accordé très peu d'espace pour la participation de la femme à la vie politique pendant la période préalablement fixée pour l'exercice média.

Nous avons donc opté pour le décalage de la période d'étude, en choisissant une semaine du mois d'avril, du 9 au 17 avril. Cela-ci coïncide avec la mise en œuvre de l'action relative au fonds de soutien à la candidature des femmes aux élections du 12 juin 2009. Les titres choisis par l'analyse sont des journaux imprimés ayant également une version électronique. Il s'agit du quotidien francophone progouvernemental, « Le Matin », et du quotidien indépendant, « El Massae », initialement prévus par l'exercice média. Même si l'observation part des sites électroniques des deux journaux, les articles reproduisent la version imprimée et nous avons donc classé les deux journaux comme étant des titres de la presse écrite et non de la presse électronique.

Le site du journal « Le matin » traite le thème de la participation de la femme à la vie politique dans quatre articles, mais deux seulement mettent en action directement la femme active dans la vie politique et dans la société civile, tous deux signalés en page d'accueil. Les deux autres évoquent la participation de la femme à la vie politique à travers le discours des hommes, qu'ils soient responsables gouvernementaux ou dirigeants de partis politiques.

Le premier article citant la femme est une interview conduite par une journaliste. Elle interroge une femme membre de la commission chargée de la gestion du fonds de la promotion de la représentativité des femmes.

Le but du fonds est de permettre aux femmes de recevoir une formation à l'action politique et à la gestion locale. Le discours de la responsable souligne qu'il s'agit de « miser sur la mobilisation, notamment en milieu rural, pour inciter les citoyens à changer de vision à l'encontre des femmes ».

Le deuxième article cite SAR Lalla Amina, présidente de la ligue marocaine pour la protection de l'enfance, de spécial olympic Maroc et membre

du conseil consultatif de spécial olympics international. Il s'agit, en fait, d'un écho relatif à la participation de la princesse à une rencontre à Doha, un forum pour les enfants aux besoins spécifiques.

Les deux articles ont pu bénéficier d'un bon emplacement puisqu'ils sont annoncés tous les deux en page d'accueil accompagnés des photos des femmes concernées par l'activité.

Pendant la période de l'observation, le premier secrétaire d'un parti politique, l'Union Socialiste des Forces Populaires, parle de la stratégie électorale de son parti pour le scrutin du 12 juin mais sans citer la femme alors que l'une des priorités de l'élection est d'améliorer la représentativité des femmes.

L'édition du 16 avril évoque le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Communication qui donnent des détails sur le financement de la campagne et sur les dispositions encourageant les femmes à se porter candidates. Une enveloppe de 450MDH est allouée au financement de la campagne, et un fonds de 10MDH est consacré à la participation des femmes.

Le message, outre les indications chiffrées, souligne que l'essentiel n'est pas « tant l'impact numérique des femmes que la qualité de leur mission et l'image d'une représentativité studieuse ».

L'édition du 17 avril 2009 de la version électronique du « Le Matin » évoque les prochaines échéances électorales à travers la reprise d'une dépêche d'agence couvrant l'intervention du ministre de l'Intérieur à la chambre des représentants, en vue de parler des préparatifs pour le scrutin du 12 juin.

Le ministre a mis l'accent sur l'œuvre du gouvernement « permettant une intégration réelle de la femme dans l'institution communale ». Il s'agit d'un « système financier incitatif à la représentativité féminine concernant les élections communales générales », un système qui s'insère dans la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales des partis politiques.

Globalement, l'activité politique telle qu'elle est reproduite à travers le journal est principalement masculine, liée à l'activité des ministres hommes.

En revanche, le site du journal « El Massae », à travers les pages d'accueil, donne une autre visibilité à l'action politique au sein du pays.

Il est vrai que le journal relate essentiellement l'activité politique menée par des hommes, mais il accentue les divergences entre les membres du gouvernement et les responsables des partis politiques. Il met en exergue, également, des ministres en position de confrontation avec la société civile ou les représentants du peuple que sont les députés.

Pendant la même période, le journal a mis l'accent sur trois profils de femmes, la femme citoyenne, la femme nommée et la femme participant à la société civile à travers les associations.

Le sujet du 9 avril concerne le harcèlement sexuel dans un hôpital de Rabat. Trois victimes femmes s'expriment dans cet article, et deux autres femmes expriment leur indignation à travers le champ de l'interactivité offert par le site.

Dans l'article, un seul homme s'exprime ; il s'agit du directeur de l'hôpital, qui essaie de démentir les allégations du journal.

L'édition du 10 avril met aussi en évidence la femme citoyenne participant à une manifestation mais sans lui donner la parole. Il s'agit d'une manifestation de protestation contre la démolition d'un quartier qui se trouve dans la circonscription électorale du premier ministre Abassi Fessi. La manifestation de protestation est menée par des femmes et des enfants, la photo montrant les femmes, toutes voilées, en confrontation avec les agents de l'ordre.

Le troisième profil cité, celui de la femme ministre de la Jeunesse et des Sports qui a été appelée par le parlement à expliquer la débâcle de l'équipe nationale marocaine de football.

La photo montre la ministre, entourée de six hommes. Elle était en retrait, en position de défense.

L'article cite la ministre mais comporte trois entretiens, le premier avec un homme, membre de la commission, le deuxième avec la présidente d'une commission parlementaire, et le troisième avec le président de la fédération du tennis. Le titre de l'article met en exergue la divergence des deux hommes

concernant ce sujet, et les deux femmes à l'origine de l'évènement sont en position secondaire. Comme pour signifier que le football c'est une affaire d'hommes.

Le journal se rattrape dans son édition du 13 avril montrant la ministre dans une meilleure posture puisqu'elle a réussi à expliquer les causes de la déroute de l'équipe nationale. Le portrait accompagnant l'article montre la responsable toute seule, pleine d'assurance.

Le troisième profil de femme évoquée par le journal, est celui de la femme participant à la société civile, à travers la publication, le 16 avril, d'une interview avec une poétesse et qui est en même temps journaliste dans une chaîne de télévision régionale. Elle est aussi, membre de la commission locale de l'initiative nationale du développement et est pressentie pour être présidente de l'association de création pour le développement et la solidarité à El Ayoune.

Le journal s'est intéressé à l'activité des partis politiques et des syndicats, mais dans la couverture de ces sujets, il n'y a pas de référence à la participation de la femme.

Les femmes citées dans le journal, indépendamment de la diversité des profils, sont productrices d'un discours propre, et l'image est globalement positive.

C- La couverture télévisée de la participation de la femme marocaine à la vie politique

Nous allons analyser la couverture de ce thème, à titre indicatif, à partir de deux bulletins d'information diffusés à 23h, choisis au hasard, et diffusés par la chaîne satellitaire « Al Maghribia », au cours de la dernière semaine du mois d'avril.

Le premier bulletin donne la priorité à l'activité du Roi, soit une couverture de plus d'une heure, et par la suite il accorde de l'intérêt à la princesse Lalla Hasna, présidente de la fondation Mohamed VI pour la protection de la terre, une association à vocation environnementale. La princesse était entourée de nombreuses femmes à l'inauguration d'une exposition intitulée « la terre vue du ciel ». Dans cette couverture, l'intervenant est un homme, le photographe qui a réalisé les œuvres exposées.

L'activité du premier ministre, vient en troisième lieu. Il intervenait devant une assistance mixte, mais les femmes sont plus nombreuses et placées en deuxième et troisième rangs.

Dans cette couverture, les femmes sont dans une situation de domination arithmétique nette, du moins d'après les prises de vue du caméraman, mais elles sont silencieuses, en état d'écoute, ou en situation d'assistance tendant les parapheurs aux acteurs politiques hommes.

Deuxième type de profils, les femmes nommées, qu'elles soient ministres ou responsables d'institutions publiques, et des femmes actives dans la société civile, que ce soit les associations ou les partis politiques.

Dans le premier cas, les femmes sont sollicitées pour leur expertise, comme la ministre de la Santé publique, interviewée au sujet de la fièvre porcine, ou la directrice du projet de modernisation des tribunaux marocains intervenant au sujet de l'avancement du projet. Toutes les deux ont présenté un discours propre, lié à leurs connaissances des dossiers évoqués.

Dans le deuxième cas, il s'agit de femmes dont les partis ou les associations sont concernés par le fonds de promotion de la représentativité des femmes.

Toutefois, dans le reportage relatif à ce sujet, les hommes sont plus nombreux que les femmes, soit trois contre deux. Ils se retrouvent, néanmoins à produire un discours général, indiquant la nécessité d'agir en vue d'encourager la femme à participer à la vie politique.

La page sportive du bulletin contenait un compte rendu du tournoi de tennis féminin de Fes, intitulé prix Lalla Meriem du tennis féminin.

Le deuxième bulletin analysé comporte des éléments relatifs à la participation de la femme à la vie politique, que ce soit à travers les interviews ou les comptes rendus. Le télé journal est présenté par une femme, nombreuses femmes sont aussi productrices des reportages sur terrain.

Le bulletin reprend, grosso modo les mêmes thèmes évoqués dans le bulletin précédent, mais avec une nouvelle distribution liée au genre dans les rôles des acteurs intervenants.

Ainsi, le bulletin comporte un reportage sur la grippe porcine effectué à l'aéroport, mais les interviewés sont essentiellement des hommes : le directeur de l'aéroport, un médecin et le représentant de l'OMS. Une femme donne des explications à ce sujet mais sa voix est enregistrée en off.

Sur un total de 32 acteurs politiques, tous types de profils confondus, neuf femmes sont montrées, trois parlent en off et une est montrée à la tribune, muette.

Les activités médiatisées concernent des domaines diversifiés comme les ports, les partis politiques, les droits de l'Homme, le développement urbain, la réforme de la magistrature, la promotion de l'emploi dans les régions du sud et les meetings régionaux organisés par les partis politiques. Concernant ce dernier point, il a été question, dans les débats, de la participation de la femme à la vie politique, mais le discours dominant à ce sujet est celui des hommes. Malgré la présence massive des femmes dans l'assistance, le reporter donne la parole, plutôt aux hommes.

Les profils des femmes évoquées, essentiellement les femmes actives au sein des partis politiques, la femme nommée, en l'occurrence la directrice des ports publics et la femme citoyenne, ou la femme bénéficiant d'un projet de promotion de l'emploi dans les régions du sud.

III- la couverture médiatique de l'activité politique de la femme tunisienne

A- La scène médiatique tunisienne

267 journaux et magazines sont édités aujourd'hui en Tunisie, dont plus de 90% appartiennent à des entreprises de presse privées. Nettement moins nombreuses, les chaînes de télévision tunisiennes sont au nombre de six, deux chaînes publiques, Tunis 7 et canal 21 et quatre chaînes privées, dont trois appartiennent à la même entreprise « Hannibal TV » et la dernière est Nessma TV, plutôt à vocation maghrébine⁽⁴²⁾.

Quant au paysage médiatique radiophonique, il est constitué de huit stations radios publiques, dont la radio nationale, radio jeunes et cinq radios

(42) ww.tunisie.com

régionales. Trois opérateurs privés ont investi dans ce secteur donnant naissance à trois stations privées, Radio Mosaïque FM, Jawhara FM et Ezzitouna, radio à vocation religieuse.

La presse électronique compte un certain nombre de titres. Le webmanagercenter est le plus ancien.

B- La couverture de la participation politique de la femme tunisienne à travers la presse écrite

Dans la presse écrite tunisienne étudiée, la femme reste sous représentée, même s'il existe des différences dans le type de traitement et dans le profil des femmes politiques évoquées.

A travers l'exemple de deux quotidiens ayant le plus fort tirage, en l'occurrence le journal francophone « La Presse » - gouvernemental car édité par une entreprise publique - et le journal arabophone privé « Ech-chourouk » ayant le plus fort tirage des titres arabophones, il ressort que, sur tout un mois, février 2009, les femmes participant à la vie politique sont citées 19 fois pour le premier, dans treize articles et 9 fois pour le deuxième dans douze articles.

Conformément à sa ligne éditoriale, le journal « La Presse » s'est intéressé d'abord à l'activité gouvernementale menée par des femmes. Le profil le plus évoqué dans le journal est celui de la femme nommée, membre du gouvernement, soit une fréquence de dix fois, suivie de la femme membre d'instances de partis politiques, le cas échéant les femmes responsables au sein du parti au pouvoir, le RCD, quatre fois.

Les femmes chefs d'entreprises sont citées 2 fois ex-æquo avec les femmes actives dans les associations. En dernier lieu, le journal évoque la femme élue, soit une seule fois.

Contrairement à cette tendance, le quotidien « Ech-chourouk » s'est intéressé essentiellement à la femme active dans la société civile, soit 4 fois sur 9, avec une diversification des profils, entre les responsables de structures culturelles, politiques, professionnelles et les présidentes d'organisations féminines.

Les femmes participant à des instances politiques, sont citées dans trois articles. L'un est relatif au forum de la pensée politique du RCD et les deux autres concernent l'activité de l'organisation de la femme libérale, structure relevant d'un parti d'opposition, le parti social libéral.

Les membres de gouvernement femmes et les élues sont les moins représentées, soit une seule fois pour chaque profil.

Le journal a une rubrique hebdomadaire « les coulisses d'Eve », qui donne des échos des activités des organisations féminines et dans laquelle on retrouve des informations au sujet de la participation des femmes à la vie politique et dans la société civile en général. C'est une femme journaliste qui a pris l'initiative de créer cette rubrique, constituant une des rares tentatives d'attirer l'attention sur les activités de cette catégorie de femmes.

Les journalistes traitant cette thématique sont essentiellement des femmes. Globalement, l'attitude des journalistes dans les deux quotidiens est jugée complaisante puisqu'ils mettent en exergue les aspects positifs. Seulement, dans tous les cas, l'intérêt est circonstanciel, lié à l'actualité, avec une prédominance de la synthèse des dépêches de l'agence de presse publique « Tunis Afrique Presse ».

Les genres journalistiques dominants sont la synthèse et le compte rendu. On observe l'absence de l'interview, du portrait, et du reportage, genres vivants qui auraient pu montrer l'action des femmes participant à la vie politique et son impact sur leur environnement au sens large.

L'expertise de la femme n'est pas sollicitée, contrairement à celle de l'homme. Même lorsqu'une femme députée crée l'événement en déclarant avoir l'intention de dénoncer l'animateur tunisien de télévision, Ala Chebbi auprès du ministre de la Femme parce que dans son émission intitulée « J'ai quelque chose à vous dire », il a occulté d'informer des femmes sur leurs droits. L'article est un entretien écrit dans le style indirect, est accompagné de la photo de l'animateur et non de la femme parlementaire, qui a pris le soin de signaler une anomalie dans les informations diffusées dans cette émission. C'est l'une des rares fois où la femme politique est productrice d'un discours

personnel. La femme est interviewée par une autre femme journaliste (Echchourouk 27/02/09).

Globalement, les articles relatifs à la participation politique de la femme et publiés dans les deux quotidiens jouissent d'un bon emplacement, c'est-à-dire dans les pages impaires, avec une titraille incitative. Néanmoins, le journal « La Presse » n'a pas utilisé des photos, contrairement à « Echchourouk » dont les articles sont accompagnés d'illustrations. Les photos permettent aux lecteurs de reconnaître les différents acteurs sur la scène publique et donc de reconnaître ces femmes.

Les deux journaux évoquent rarement les activités politiques des femmes militant au sein des partis politiques de l'opposition. Ce choix est plus accentué pour le cas du journal « La Presse ».

D'après le rapport analysant les supports écrits, les femmes évoquées n'influencent pas par leur discours médiatique les choix politiques du pays. Il n'y a de place dans les médias retenus et pendant la période retenue, que pour les femmes qui sont reproductrices du discours officiel.

C- La couverture radiophonique de la participation politique de la femme tunisienne

A la radio nationale, sur toute une semaine d'observation du contenu du bulletin d'information de 14h30, cinq informations reproduisant des activités féminines sont relevées. Quatre d'entre elles sont relatives à la participation de la femme à la vie politique. Sur l'ensemble de ces activités, trois femmes sont évoquées, elles sont toutes nommées au sein du gouvernement ou directrice au sein d'un ministère, celui de la femme.

Au total, on constate sur la semaine, sept interventions de femmes contre douze pour les hommes. Ces interventions touchent néanmoins des sujets d'ordre général, et non seulement des thèmes destinés à la femme.

Les profils évoqués sont les suivants : la femme membre du gouvernement et la femme membre des partis politiques. Ces dernières appartiennent toutes au parti au pouvoir, le RCD. En fait, certaines femmes membres du gouvernement sont citées de par leur qualité au sein du parti et en tant que ministre

ou responsable dans une entreprise publique. Les femmes actives dans les organisations et les associations sont citées deux fois, tout comme la femme responsable dans l'entreprise publique. Les profils les moins cités, soit une fois, sont la femme citoyenne et la femme cultivée ou universitaire.

Les informations transmises par la radio sont toutes des dépêches d'agence de presse relatant des comptes rendus sur des activités relatives à la femme. Globalement, les produits montrent une image positive de la femme.

Pourtant, pendant la durée de l'observation, les bulletins sont présentés majoritairement par des femmes.

Les femmes évoquées reproduisent un discours plutôt général, à part la ministre des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Âgées qui produit un discours personnel.

On relève le peu d'intérêt pour la femme active dans le domaine politique. Si l'on exclut le domaine de la femme, on ne trouve pratiquement pas de trace de ce sujet à travers les bulletins radiophoniques. C'est pourquoi la ministre de la Femme bénéficie de la plus importante couverture dans la radio.

On note l'absence de diversification des genres journalistiques même si on ne sait pas si les hommes actifs politiquement ont pu bénéficier d'une diversification des genres, c'est-à-dire absence de contact direct via l'interview par exemple.

Les activités couvertes ne sont pas directement liées à la vie politique mais plutôt à des conférences, comme la conférence relative à l'approche genre et l'équité entre les deux sexes, la célébration de l'année internationale de la prévention de la violence contre les femmes, l'accès des femmes aux centres de décision au sein des structures fédérales, l'accueil par la médiatrice administrative d'une délégation féminine représentative de la société civile allemande et le prix du centre de recherches, d'études, de documentation et d'information sur la femme, CREDIF pour les écrits et les recherches féminins.

L'image est positive, mettant l'accent sur les acquis de la femme tunisienne.

D- La couverture télévisée de la participation politique de la femme tunisienne

Les informations relatives à la participation de la femme dans la vie politique dans le télé journal de 20h diffusé par la chaîne de télévision publique « Tunis 7 » sont peu nombreuses pendant la période d'analyse fixée pour l'exercice média, à savoir les mois de janvier et février. L'observation a été, donc, étendue vers la période du 8 mars.

L'activité politique de la femme est un thème traité occasionnellement, on ne lui accorde de l'importance que lors de la célébration de la journée mondiale de la femme. Pendant les jours ordinaires, on fait appel aux hommes pour analyser des thèmes politiques. Dans certains cas, les hommes prennent la parole pour s'exprimer sur des sujets qui concernent les femmes. L'analyse de la couverture télévisée de la participation politique de la femme tunisienne a comparé entre trois périodes différentes, en l'occurrence trois jours du mois de janvier coïncidant avec l'agression contre Gaza, , une semaine du mois de février, et de comparer ces deux périodes avec une période de profusion d'informations sur la femme, en l'occurrence la célébration de la journée internationale de la femme, le 8 mars.

Le journal de 20h est suivi par un grand nombre de spectateurs tunisiens en vue de connaître les nouveautés concernant la politique et les orientations nationales.

Les femmes sont représentées en nombre insuffisant, ce qui se répercute sur les femmes en général en ce qui concerne l'expression dans les médias.

Les femmes citées sont essentiellement des femmes nommées, soit membres du gouvernement ou responsables dans des institutions publiques, des femmes responsables au sein du parti au pouvoir, et des représentantes de la société civile actives dans les organisations proches du parti au pouvoir.

Les deux autres profils évoqués, une avocate, exerçant une profession libérale et la directrice générale d'une grande marque informatique.

Les images diffusées à travers le télé journal montrent des femmes que ce soit à la chambre des députés ou à la chambre des conseillers, mais sans action ou information en rapport avec l'activité de la femme participant à la vie politique. Paradoxalement, les présentatrices sont généralement des femmes, mais le rédacteur en chef est un homme. L'émission de débat, « Moutabaât », retenue également dans le corpus de l'analyse est présentée par un homme.

Les produits télévisés, que ce soit le journal télévisé ou l'émission de débat s'adressent aux hommes et aux femmes sans distinction de sexe.

Même quand il s'agit d'un évènement international comme l'agression contre Gaza, la correspondante de la chaîne fait appel à des hommes pour commenter l'évènement. Idem pendant les périodes ordinaires. Les femmes actives dans la vie politique ne sont que très peu sollicitées et elles n'accèdent pas souvent à la télévision.

Les femmes, peu nombreuses à accéder à la télévision, sont productrices d'un discours à connotation « générale » et les hommes n'hésitent pas à s'exprimer sur des sujets qui concernent les femmes.

E- La couverture de la participation politique de la femme tunisienne à travers la presse électronique

L'analyse du média électronique le « webmanagercenter » sur une semaine d'observation au cours du mois de février, du 16 au 22 février, met en exergue le caractère « généraliste » du média même s'il s'adresse essentiellement aux chefs d'entreprises et aux acteurs du monde des finances.

Sur la semaine et dans la totalité des rubriques du « webmanagercenter », seuls six articles citent des femmes et deux de ces articles sont des compte-rendus d'activités d'organisations féminines, en l'occurrence l'association tunisienne des mères et la chambre nationale des femmes chefs d'entreprises.

Les profils évoquées sont assez diversifiés : les femmes membres du gouvernement sont citées deux fois, soit autant que les femmes citoyennes, tandis que la femme électrice, la femme élue et la femme dans la société civile sont citées, chacune, une seule fois.

Dans certains articles, aucune femme n'est citée, et pourtant on distingue la présence d'une femme sur le podium dans une posture permettant de comprendre qu'elle était en train de s'exprimer.

Elle est restée acteur anonyme puisqu'elle n'a bénéficié d'aucune forme d'identification ni dans le texte ni dans la légende.

L'analyse compare la couverture du WMC avec la couverture de l'actualité féminine par l'agence Tunis Afrique Presse, au cours de la même période.

On relève une présence beaucoup plus fréquente de la femme active dans le domaine politique, dont cinq activités menées par des membres du gouvernement, activités économiques qui s'inscrivent en droit-fil avec le domaine de spécialisation du média étudié.

Deux activités sont menées par des femmes actives dans la société civile essentiellement dans le domaine des nouvelles technologies et de la recherche scientifique.

Trois activités sont menées par des responsables politiques au sein du RCD, parti au pouvoir en vue de préparer les prochaines échéances électorales de 2009.

En fait, sur les six articles diffusés par le WMC, trois sont des dépêches d'agence et placés dans la rubrique « Lecture ». Un autre article est un compte rendu.

Globalement, le discours est positif même si la femme est reléguée à une position secondaire. Elle n'a été mise en exergue que lors de la couverture d'une rencontre organisée par la chambre nationale des femmes chefs d'entreprises.

L'analyse du comportement des femmes face aux médias à partir du corpus étudié, montre que la prise de parole est monopolisée par les hommes, soit dans cinq articles sur six.

Les femmes interviennent dans deux cas seulement, et même dans ce genre de situation, les hommes viennent partager avec elles le temps de la parole. Dans les deux cas précités, le discours des femmes est généraliste reproduisant des contenus développés par les acteurs hommes.

« Loin d'être une prise de position consciente à l'égard des femmes, le traitement apporté par la rédaction à la thématique femme est plutôt le reflet d'un manque de formation et de conscience quant à la gravité des implications d'un traitement biaisé de la question femme » conclut le rapport.



**L'Institut International de Recherche et de Formation
des Nations Unies pour la Promotion de la Femme
(UN-INSTRAW)**

**Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation
et la Recherche (CAWTAR)**

7, impasse n°1 Rue 8840 - Centre Urbain Nord
P.O. Box nr 105 - 1003 Cité El Khadra - Tunis - TUNISIE
Tel. : + 216 71 792298 - Fax : +216 71 780002
E-mail: contact@womenpoliticalparticipation.org
PageWeb : www.womenpoliticalparticipation.org



ISBN : 978 - 9973 - 837 - 34 - 9